

Notes sur la généalogie des Créquy aux XIIIe et XIVe siècles

René Lesage

En liaison avec les divers travaux publiés dans ce dossier, notamment le catalogue des sceaux des Créquy et l'étude introductive Victorien Leman et de Maxence Watelle, il a semblé nécessaire de revoir la généalogie des Créquy pour les XIIIe et XIVe siècles, et parfois jusqu'à la fin du XVe siècle, pour prolonger la note parue il y a deux ans et dresser un bilan de nos recherches et de nos interrogations, manière à fournir une base aux recherches futures¹.

Pour ces siècles, les Créquy foisonnent en de nombreuses branches, dont certaines sauront perdurer jusqu'à la fin de l'ancien régime.. La généalogie en a été proposée par divers auteurs. Esquissée par Adrien de La Morlière dès 1642², suite aux travaux de Pierre d'Hozier³, elle a été complétée par le père Anselme⁴, le généalogiste de 1739⁵ et Dumont⁶ pour ne citer que les travaux qui nous semblent les plus importants. Elles fourmillent de données parfois contradictoires, car l'entreprise se révèle délicate. Les auteurs, comme ils l'écrivent et tentent de le faire, de prouver en fonction de contrats de mariages, partages, testaments, fondations, donations, aveux, dénombremments et arrêts du Parlement, il s'en faut de beaucoup que la documentation soit suffisante pour situer tous les personnages du nom de Créquy qui paraissent dans leurs filiations, avant la fin du Moyen-âge.

Les sources de confusion sont en effet nombreuses. Les principales tiennent aux homonymies. Les noms de Jehan, Jehanne, Marie, forts prisés à compter du XIVe siècle ne permettent guère de distinguer facilement celles et ceux qui les portent. On use aussi *d'alias*, à l'exemple d'un Jean dit Maillet, ce qui ne simplifie pas non plus nos approches. L'autre difficulté tient au fait que certaines branches en cause se sont éteintes avant la fin du Moyen-âge et que les généalogistes du roi, des XVIIe et XVIIIe siècle, ont surtout travaillé et cherché pour établir les preuves de filiation de leurs contemporains. Ce faisant, ils ont su faire appel à des archives qui depuis ont trop souvent disparu et c'est par leur collations et copies que nous les connaissons. Pour ces branches subsistantes (la branche aînée, les Rimboval), la généalogie s'en trouve mieux étayée, alors qu'elle est nettement plus aléatoire pour les Tilly, les Wambercourt et les Torcy-Royon. L'exemple d'Enguerrand, dit le Bègue, personnage s'il est, est significatif : l'un le fait descendre de Huon de Créquy-Rimboval, un autre de Philippe de Créquy-Torcy, un autre encore de Jean II, seigneur de Créquy.

L'érudition du XVIIe siècle (on pense à Robert Hannedouche de Rebecque ou encore à Dom Jehan Le Pez) ont su cependant mettre au jour de nombreux documents qui nous sont très utiles⁷. Autre source non négligeable, mais difficile à utiliser : l'épigraphie. Les guerres, les révolutions, le temps qui passe ont fait disparaître la plupart des inscriptions les plus anciennes. Cependant, elles nous restent connues par les épigraphistes des XVIIe et XVIIIe siècles, qui en tenté de les lire avec plus ou moins de bonheur et d'à peu-près et relevé les divers blasons et quartiers qui accompagnaient les sépultures, soit sur les marbres, soit sur les vitraux adjacents. Nos bibliothèques municipales recèlent des travaux de d'Aubrometz, de du Clerck, de Malotau de Villerode, de Hibon et de quelques autres. Roger Rodière les a pieusement consignés et largement utilisés dans sa remarquable *Épigraphie du Pas-de-Calais*.

Pour ces notes, notre objectif est de confronter les données des généalogies traditionnelles, qu'on peut qualifier de classiques, à la critique de la chronologie – elle est toujours nécessaire – et aux documents qui subsistent, qu'ils soient encore existants ou connus sous forme de mentions ou de copies. Certains d'entre eux n'ont été révélés que récemment par des investigations poussées dans les fonds d'archives et apportent des éléments généalogiques nouveaux⁸. Nous avons aussi usé de l'épigraphie, en dépit des difficultés d'interprétation qu'elle pose, et de même de la sigillographie et de le Phéraldique. Nous vous proposons donc un tableau généalogique qui établit des filiations, plus ou moins prouvées. Il y est primordial, en vertu d'un principe sain en généalogie et plus encore en généalogie médiévale d'y distinguer ce qui est certain et le conjectural (les pointillés, les points d'interrogation) et de justifier le mieux possible.. Tel quel, ce travail ne peut être qu'un moment dans une recherche généalogique qui est loin d'être terminée, et qui méritera d'être amendée et complétée, à la lumière d'archives, de manuscrits, de données « archéologiques et épigraphiques » qui resteraient à découvrir – pourquoi pas ? – et de la réflexion qui mériterait, n'en doutons pas, d'être approfondie.

¹ LESAGE René, Notes sur la famille de Créquy [Les premiers degrés de la filiation assurée], *Dossiers généalogiques du Comité d'Histoire du Haut-Pays*, n° 23, 2007

² LA MORLIERE Adrien de, *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons de Picardie*, Paris, 1642

³ BnF, Cabinet d'Hozier 112

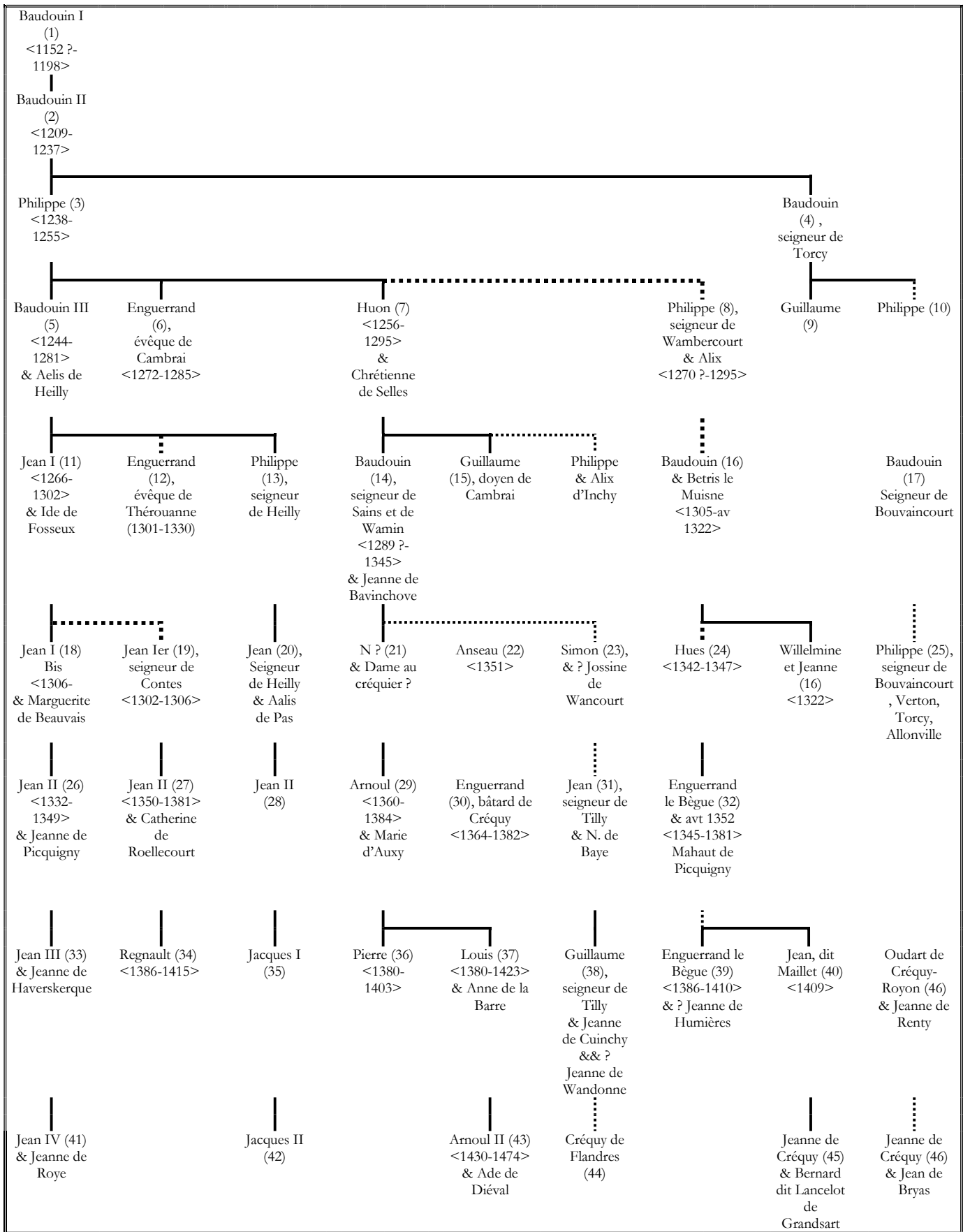
⁴ ANSELME, DU FOURNY, ANGE, SIMPLICIEN, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne et de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume*, tome VI, 1730, p 777 et suivantes.

⁵ British Library, Addms ms 21436 *Histoire abrégée de la généalogie de la Maison de Créquy, rectifiée sur titres tant publics que particuliers comme contrats de mariages, partages, testaments, fondations, donations, aveux, dénombremments et arrêts du Parlement, depuis son origine jusqu'en cette année 1739.*

⁶ DUMONT, *Recueil généalogique des familles originaire des Pays-Bas ou y établies*, Rotterdam, 1775 [notice Créquy, pp 80-182]

⁷ Le manuscrit de Hannedouche de Rebecque a été copié par Roger Rodière (Archives départementales, 12 J 1/106). Les travaux de Lepez sont contenus dans de nombreux manuscrits de la bibliothèque municipale d'Arras.

⁸ Les travaux récents d'Elisabeth LIGNIER et de Matthieu BECUWE sur les Créquy, ceux de Michel CHAMPAGNE et de Philippe MAY, pour l'enrichissement des *Statistiques féodales* du Haut-Pays. L'érudition du XIXe siècle, qu'elle soit artésienne, boulonnaise, flamande ou picarde, apporte également de nombreux textes ignorés des généalogistes anciens.



Justificatifs

La branche aînée

1 à 6. – Les premiers degrés

Ces degrés ont été justifiés, suivant entre autres la Chronique de Baudouin d'Avesnes, dans une note publiée dans un dossier précédent. On reviendra cependant sur **Philippe de Créquy** (n° 3), manière de revoir, de préciser sa chronologie et ses alliances. Né vers 1200, peut-être avant, il épousa Ide (certains disent Alix) de Picquigny, sœur de Gérard, vidame d'Amiens, fille d'Enguerrand et de Marguerite de Ponthieu. Ce Philippe paraît dans la documentation entre 1234 et 1244, mais un arrêt du Parlement de Paris, daté de 1257, règle un conflit que de son vivant il entretenait avec Marie de Bourbon, comtesse de Dreux⁹. A cette époque, il était décédé, mais il n'est pas précisé depuis quand. Il apparaît avec son épouse Ide (Yda) en 1244 quand ils vendent à Gérard de Picquigny leurs biens de Fieffes et de Bernaville¹⁰. Quelques-uns admettent que son épouse, devenue veuve, a pu convoler en secondes nocces avec Gui de Mauvoisin, seigneur de Rosny. Le Pez, érudit arrageois qui vécut au XVIIe siècle écrit en marge d'une généalogie de Wavrin « *la dite de Picquigny remariée au seigneur de Mauvoisin, sire de Rosny en France. Son tombeau existe dans la ville de Mantes ; elle mourut en 1261 laissant six enfants de Philippe et quelques-uns du sire de Rosny* »¹¹. Dans ce cas, se pose la date de la mort de Philippe de Créquy, qu'il faudrait situer peut-être avant 1248, car à cette date, son fils Baudouin de Créquy s'intitule seigneur de Fressin et il n'est pas sûr qu'il ait hérité de cette seigneurie avant la mort de son père. Par ailleurs, la dite Ide aurait eu encore des enfants de son second époux après avoir vécu une vingtaine d'années avec Philippe. On pourrait aussi envisager un mariage entre Guy de Mauvoisin avec une sœur d'Ide. Des vérifications, si elles sont possibles, s'imposent donc. En tous cas du mariage entre ce Guy de Mauvoisin et d'une sœur du vidame d'Amiens est issu un Guy qui deviendra seigneur de Rosny et serait présent dans le contrat de mariage de Baudouin de Créquy et de Jeanne de Bavinchove en 1289, soit à titre de frère utérin ou de cousin.

11.- Jean Ier

Il est cité dans quelques actes entre 1277 et 1289. Le 27 mai 1269, il aurait participé aux célèbres tournois de Cambrai à l'occasion du mariage de Jean, duc de Brabant, avec Marguerite, fille de Saint-Louis. Il fut le quatorzième chevalier à entrer en lices et il est écrit qu'il portait un écu d'or au créquier de gueules ; son cimier était deux cols de cygnes, affrontés, becquées de gueules, tenant ensemble un anneau d'or, à la pointe d'un diamant. Décrites telles quelles, ces armes posent problème pour la date incriminée. Le terme « créquier » peut étonner pour une période aussi haute et le premier armorial connu, celui du héraut Vermandois, vers 1280, parle de l'arbre des Créquy, signe peut-être que « créquier » n'était pas alors entré dans le vocabulaire héraldique. Le cimier est sans doute inexact pour la même période. Il n'apparaît ainsi dans les sceaux que vers 1430-1450, après avoir été précédé, au XIVe siècle, par les deux cygnes adossés, et non pas embecqués. Goethals, l'auteur de référence, écrit qu'il a travaillé sur une copie faite à partir de l'original disparu du roi d'armes Gilbert. On peut supposer que le copiste a pu corriger le texte initial en fonction de ce qui était admis à son époque. En 1277, Jean de Créquy figure dans la sentence rendue par l'archevêque de Reims à propos du violent conflit qui avait opposé Enguerrand, évêque de Cambrai, son oncle, à son chapitre. Il est alors neveu de Philippe de Créquy. En 1289, il confirme la donation de 1266 qu'avait faite son père Baudouin à l'abbaye de Messines. La même année, il témoigne, aux côtés de Philippe, son oncle ou son frère, à la suite de Guy de Dampierre, comte de Flandre, à propos d'un litige qui oppose le comte de Gueldre et le duc de Lotharingie. Il est tué le 11 juillet 1302 pendant la bataille de Courtrai, selon la *Chronique artésienne*. Les vieux épitaphiers lui accordent une des sépultures de l'abbaye de Ruisseauville (ils le font mourir, seigneur de Créquy et de Canaples, en 1309) et certains décrivent même les armoiries accolées Créquy/Fosseux/Rosny/Haverskerque, ce qui est fautif et se réfère, semble-t-il, aux généalogies produites par Pierre d'Hozier en 1620 et la seigneurie de Canaples n'échoit dans la famille de Créquy qu'avec le mariage de Jean II avec Jeanne de Picquigny¹². Cependant, une lettre de l'abbé de Ruisseauville à Pierre d'Hozier, fait une autre lecture dudit tombeau. Par les quatre quartiers encore peints sur les murailles de l'église au dessus de la tombe, on voit que la mère de Jean était de la maison de Fosseux et sa grand-mère paternelle de cette de Heilly¹³. Il est cependant troublant que ces peintures aient échappé au regard de Le Pipre et Damiens qui en 1604 visitèrent l'abbaye dans leur quête d'indices sur le passé généalogique des Créquy. On supposera que Jean Ier épousa Ide de Fosseux, qui lui aurait survécu jusqu'au jour de la Saint-Nicolas 1323 et inhumée dans une chapelle de l'église de Longvilliers, où sa sépulture aurait encore été visible au XVIIe siècle, selon le même Pierre d'Hozier.

⁹ Le mari de Marie de Bourbon était Jean Ier, comte de Dreux et de Braine, mais surtout pour ce qui nous concerne, seigneur de Saint-Valéry, de Gamaches, d'Ault, de Domart et de Bernaville, terres qui lui étaient venues de sa mère Aenor de Saint-Valéry et de sa grand-mère maternelle Adèle de Ponthieu (Père Anselme, tome I, p 426-427)

¹⁰ Archives nationales R1/135, Livre rouge de Picquigny; Copie : S.A. Picardie, 64; Mention, AN, 306 AP 659

¹¹ BM Arras ms 291, p 459

¹² La généalogie de 1620 marie Philippe de Créquy à Blanche de Rosny et leur fils Baudouin en seconde noce avec Ide de Fosseux. Pour les vieux épitaphiers, Roger Rodière, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, tome V, p 1288, d'après Willaume de Sars, BM Douai ms 1365, qui doit suivre Augustin Des Mons, religieux de l'abbaye, *Le choix des grâces obtenues de Dieu par N. D. de Foy en l'abbaye de Ruisseauville*.-1628.

¹³ BnF Cabinet d'Hozier 112

12.- Enguerrand, évêque de Théroouanne

Cet évêque a souvent été confondu avec Enguerrand, évêque de Cambrai de 1273 à 1285. Enguerrand entre en fonction à Théroouanne en 1301 et le reste jusqu'à sa mort survenu en 1330. Il semble avoir commencé sa carrière ecclésiastique dans le diocèse de Cambrai et c'est sans doute lui qui est cité en 1292 en tant que curé de Gheel. C'est sans doute lui encore qui en 1297 est prévôt de la collégiale de Saint-Gaucher, fonction dans laquelle il est remplacé en 1302. La position généalogique de cet Enguerrand est mal assurée. Il semble être assez proche de la branche aînée et on pourrait le voir fils de Baudouin de Créquy et d'Aalis de Heilly, ce qui expliquerait son implantation sur les terres du Cambrésis, puisque la dite Aalis était en possession de la seigneurie de Rumilly.

18.- Jean Ier bis

Traditionnellement, les généalogies confondent deux Jean. Il est nécessaire de les séparer, comme l'avait fait Pierre d'Hozier en 1641¹⁴ ou encore le généalogiste de 1739¹⁵, et c'est le parti que nous avons adopté depuis une vingtaine d'années¹⁶. Il apparaît tôt dans les actes dès 1303, quand il taquine la comtesse Mahaut d'Artois en envoyant ses cinq chiens vagabonder dans ses garennes. Ce ne sera d'ailleurs pas le dernier démêlé qu'il eut avec la redoutable comtesse. Le 7 avril 1312, il est contraint de jurer qu'il n'a pas ordonné de battre son serviteur Willaume le Graveleux¹⁷. On le retrouve à travers quelques quittances de gages, pour les guerres du roi, entre 1306 et 1318. Le généalogiste de 1739 lui accorde deux épouses, Isabeau d'Ailly, dont il n'aurait pas eu d'enfants et Marguerite de Beauvais, fille de Guillaume et de Léonore Crespin. Il n'a pas pu épouser, comme il est souvent prétendu, Marthe d'Amiens, car en 1344, Marguerite de Beauvais, est dite veuve de Jean de Créquy, seigneur de Fressin, dans une lettre du pape Clément VI. Il était peut-être décédé en 1332, puisque à cette époque c'est avec son fils Jean II que le Parlement tente de régler le différend qui l'oppose à Guillaume de Bréauté à propos de la dot de sa fille Marguerite.

Ceci dit, les mentions épigraphiques, pour la plupart anciennes et disparues sont contradictoires. Les armes de Beauvais figurent parmi les trente-deux quartiers de son arrière-arrière petit-fils Jacques de Lalaing, mort en 1453, mais le blasonnement de François de Créquy, seigneur de Douriez, mort en 1518, évoquerait plutôt une d'Ailly, comme la tradition enregistrée par Jacques Saguier, dans l'oraison funèbre qu'il prononce pour le cardinal Antoine de Créquy en 1574¹⁸. On perçoit, par ces faits, comment la mémoire généalogique, à peu de générations, était incertaine. En fait, Pierre d'Hozier cite un arrêt du Parlement de 1332, concernant le règlement de la dot de Catherine de Créquy, mariée à Guillaume de Bréauté où il apparaît qu'est citée Marguerite de Beauvais..

Les enfants

- 1°) Jean II (n° 26)
- 2°) Enguerrand de Créquy, seigneur de Canlers. Il aurait épousé Colinette de SAINS. En 1361, il vend à messire Arnoul de Créquy, sire de Sains, les livres de Gallande contenant neuf vingt et sept mesures à condition de la jouissance viagère réservée à Jeanne et Catherine de Créquy, fille d'Arnoul de Sains, ente faite avec l'accord de Guillaume de Créquy, sire du Tronquoy, frère et héritier apparent. Pierre Wasselin, lieutenant du bailli de Créquy et de Fressin pour monsieur de Disquemue, tenant le bail de Jean, héritier de Fressin et de Créquy¹⁹. La même année, il échange le bois de Winquenel avec Arnoul de Créquy, sire de Sains et de Rimboval, pour des bois près de Sénécaville²⁰. En 1372, lui et son frère Willaume de Créquy vendent à Jean de Créquy, chevalier, seigneur de Tilly, les bois de Winquenel²¹. Il était décédé en 1393, car à cette date c'est Mailles de Mailly qui fait l'aveu de la seigneurie de Canlers.
- 3°) Guillaume de Créquy, seigneur du Tronquoy et de Blangy-sur-Somme.. Il aurait épousé Catherine de CAUMONT, dame de Quesnoy; il est mort sans postérité. Le 8 janvier 1372 (n. st), ce sire du Tronquoy fait dénombrement d'un fief qu'il tient à Blangy-sur-Somme du duc et marquis de Lorraine à cause de sa terre de Boves. Ce fief comprend son manoir de Blangy, entouré de fossés, trente « hostises », quarante journaux de terres ahanables (labourables), des terres en rietz de peu de valeur, deux parts de terrage, un moulin à guède, etc.²². Il est vassal de l'abbaye de Blangy-sur-Ternoise en 1383²³, exécuteur testamentaire d'Arnoul de Créquy, son cousin germain, en décembre 1384. Il vivait toujours en 1393 quand il fait l'aveu de sa seigneurie du Tronquoy.
- 4°) Catherine de Créquy, mariée en 1328 à Guillaume de BREAUTE. Le 31 décembre 1332, elle est en procès avec son frère à propos de la dot qui lui fut promise²⁴.

¹⁴ BnF, Cabinet d'Hozier 112

¹⁵ British Library, Adds ms 21436

¹⁶ LESAGE René, Textes et documents concernant la famille de Créquy, *Dossiers généalogiques du Comité d'Histoire du Haut-Pays*, n° 5, 1987

¹⁷ Archives Pas-de-Calais A 58/6

¹⁸ R. RODIERE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, tome V, p 1256

¹⁹ Titres des granges; Archives nationales, 306 AP 554-M

²⁰ BM Arras, ms 319

²¹ Titres baron des Granges; AN, 306 AP 554

²² Original parchemin, BEAUVILLE, *Documents inédits*, page 179-180

²³ Archives nationales, P 29/3, n° CI XVIII

²⁴ Archives nationales, X1A a, f° 285vo

- 5°) Ide ou Jeanne de Créquy, mariée à Hugues ou Jean de MONCHY. C'est sans doute elle qui obtient le 17 juin 1344 une indulgence et l'autorisation de fonder une chapelle par lettres de Clément VI²⁵.
- 6°) Marie de Créquy, mariée à Bertrand de WUAMON, puis à Jean de BEAUCAMP Pierre d'Hozier donne comme preuve un acte du Parlement daté de 1380 « où on voit qu'elle est sœur de Jean de Créquy »
- 7°) ? Jeanne de Créquy, mariée à Jean (père Anselme) ou Girard D'ABBEVILLE, chevalier, seigneur de Boubers-en-Ponthieu, mort l'an 1360, fils de Gui ou Guillaume. Elle a été peut-être confondue avec Jeanne, fille supposée de Huon et de Chrétienne de Selles

26.- Jean II de Créquy

Deux certitudes pour ce Jean II de Créquy : il est l'époux de Jeanne de Picquigny, fille de Jean II de Picquigny et de Marthe d'Amiens, dame de Canaples. C'est donc par ce mariage que la seigneurie de Canaples entre dans la famille de Créquy et y restera jusqu'au début du XVIII^e siècle. Jeanne avait été l'épouse au préalable de Jean de Mailly, mort vers 1340, et 1344, date parfois donnée pour son mariage avec Jean II est plausible. Jean II pourrait donc être né vers 1310/1320, ce qui interdit qu'il soit fils de Jean Ier et confirme donc l'existence d'un degré intermédiaire. On peut sans doute lui attribuer la quittance de gages du 26 août 1338, où il est qualifié de seigneur de Fressin²⁶. Seconde certitude, Jean II succombe à la guerre, devant Calais, en 1349²⁷. Sa veuve se remarie en 1354 avec Henri de Beveren, châtelain de Dixmude. La succession de Jeanne, morte après 1373, ne pouvait être du fait de ces nombreux mariages que très mouvementée et a valu de nombreux procès en Parlement de Paris qui traîneront de 1354 à 1405²⁸.

On comprend que par la faible durée du mariage, peu d'enfants soient nés :

- 1°) Jean III, l'héritier (n° 33),
- 2°) Marguerite, mariée à 1°) Jean, seigneur de DRINKAN; 2°) Gérard de GHISTELLES, seigneur de Esclébecque. Avant 1384, Louis de Mâle, comte de Flandre autorise le seigneur de Drinckam, d'assigner sur deux fiefs qu'il tient du comte à Wulverghem et à Vinchem le douaire de Marguerite de Créquy, sa femme²⁹. Le 5 novembre 1409, une lettre de la chancellerie du duc de Bourgogne demande aux gens de la chambre des comptes de Lille, de rechercher dans leurs comptes, toutes les sommes qui auraient pu être dues à Marguerite de Créquy, veuve de messire Gérard de Ghistelles. Ces sommes concernent des dépenses qui auraient été faites pour des prisonniers gardés au château de Lille que Gérard commandait alors³⁰.

33.- Jean III de Créquy

Il n'y a pas de problème particulier de filiation pour ce personnage qui épousa par contrat du 6 juillet 1366, Jeanne de Haverskerque, héritière de Molliens, Fontaines, Fléchin, Quéant et autres terres, fille de Jean et de Jehanne de Molliens. Il mourut probablement entre 1372 et 1373, assez jeune au demeurant. Sa veuve, douairière et détentrice du château de Créquy, vivait encore en 1425. La brièveté de leur mariage fit qu'ils n'eurent que peu d'enfants.

1°) Jean IV, seigneur de Créquy (n° 41)

2°) Jacques, religieux à Saint-Jean-au-Mont les Théroouanne.

3°) ? Jeanne, mariée à Jean de Fiennes, dit de Doudeauville. Cette alliance n'est pas donnée par le père Anselme

41.- Jean IV de Créquy, seigneur de Créquy et de Canaples.

Il épouse par contrat du 14 mars 1394 Jeanne de ROYE, fille de Jean de Roye et de Jeanne de Béthune. Il meurt le 30 novembre 1411 et est inhumé en l'église de Fressin. Elle lui survit jusqu'en 1440. Son testament permet de préciser sa filiation.

- 1°) Raoul de Créquy, seigneur de Créquy. Il avait épousé Jeanne Quiéret, dame de Montovillers. Il fut tué le 25 octobre 1415 à Azincourt ; leur fils Antoine n'a pas survécu.
- 2°) Jean V, seigneur de Créquy, le célèbre chevalier de la Toison d'Or, né vers 1400, mort en 1472
- 3°) Raoulequin de Créquy, marié à Jacqueline de Lalaing. Il mourut en 1472 et fut inhumé en l'église de Douriez.
- 4°) Jeanne de Créquy, fut mariée à 1) Robert de Wavrin et 2) Guillaume de Lalain. Elle est mère du célèbre chevalier Jacques de Lalain.
- 5°) Péronne, mariée à André de Rambure, par contrat du 14 avril 1407 ou 17³¹
- 6°) Jeanne, mariée à Jean de la Trémouille, par contrat du 12 août 1425³²

²⁵ Lettres de Clément VI du 17 juin 1344 accordant à Jeanne de Créquy, veuve de Jean, seigneur de Monchy, la faculté d'avoir un autel « portable » à l'article de la mort, pleine rémission de ses péchés, pour 14 livres et lettre du 18 juin lui concédant la faculté de fonder une chapelle dans le diocèse des Morins pour 20 livres de taxe. (Philippe Van Isacker, Ursmer Berlière, *Lettre de Clément VI,, (1342-1346), tome I*, Analecta Vaticano-belgica, vol VI, 1924, n° 1245, 1248, 1249)

²⁶ Archives Pas-de-Calais, A 573

²⁷ *Chronique de Normandie*, Publication : A et E Molinier

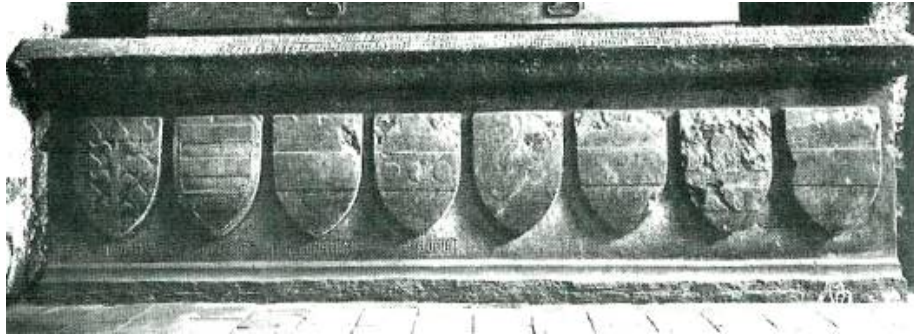
²⁸ 1354, 3 mars.- Jean de Créquy, premier mari de Jeanne de Picquigny, remariée à Henri de Beveren, seigneur de Dixmude, Archives nationales, X 1a 15, f° 177vo ; 1355, 21 février (n. st.).- Jean de Créquy, mari de Jeanne de Picquigny. AN, X1a16, f° 194vo ; 1402, 22 mars.- Jean, dit Bridoul de Hiermont, chevalier, Thierry de Dixmude, chevalier, Jeanne de Picquigny, veuve du sire de Créquy, puis N. de Dixmude (Archives Nationales, X1a 49 f° 232). 1405, 15 avril.- Jean de Hiermont, dit Bridoul, chevalier, Maillet de Mailly, chevalier et Jean de Créquy, fils de feu Jeanne de Picquigny (Archives nationales, X1a 52, f° 341)

²⁹ Nord, B 1563

³⁰ Archives Nord, B 17611 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 127

³¹ Archives Somme, 45 J 3/1

- 7°) Marguerite, religieuse à Berteaucourt, abbesse de 1443 à 1473
 8°) ? Jean le Jeune de Créquy, religieux, abbé de Saint-Jean-au-Mont-les-Thérouanne. Il ne figure pas dans le testament paternel
 9°) ? Arnoul de Créquy, seigneur de Quéant. Il ne figure pas dans le testament paternel



Le tombeau de Jean IV de Créquy et de Jeanne de Roye, en l'église de Fressin

La branche de Contes

Cette branche de Contes est mal connue et la question est obscurcie par le fait qu'une famille de Contes, de ce nom, mais parente de celle de Créquy, apparaît bien documentée pour les XIIe et XIIIe siècle, et encore d'ailleurs au XIVe siècle. La généalogie de Pierre d'Hozier de 1620, largement reprise par la suite³³, cite cette branche issue de Jehan, marié avec Catherine de Rollancourt, fils de Jean de Créquy et de Marguerite de Beauvais. Elle connaît ses enfants, Regnault et Catherine. Le généalogiste de 1739 voudrait faire de Jean de Contes, qui paraît dans des actes entre 1325 et 1327 un fils d'Eustache de Contes, seigneur de Maresquel, qui aurait repris le nom de Créquy. Il lui accorde comme épouse Mahaut de Mailly qui en aurait été veuve selon un titre de 1349. Après eux, on trouverait Jean et une fille Jeanne, épouse d'Arnoul, seigneur du Biez. Jean II de Créquy, seigneur de Contes, aurait épousé Catherine de Rollencourt, parents de Regnault et de Jeanne, épouse de Tristan du Bos (du Bois de Fiennes)³⁴. Ces propositions sont contradictoires et il faut les confronter aux quelques rares textes qui subsistent.

19.- Jean Ier de Créquy, seigneur de Contes

Un Jean de Créquy, seigneur de Contes, est cité dans trois quittances de gages du début du XIVe siècle, de 1302 à 1306³⁵. Cependant si dans la quittance de 1302, Jehan porte le nom de Créquy et se dit seigneur de Contes et arbore un créquier plain, en 1306, on le nomme Jehan de Contes et le créquier de son écu est brisé d'un lambel. S'agit-il vraiment du même. Le 22 mars 1337, un Jehan de Créquy, sire de Contes, sire de Contes, fils de Jean, sire de Fressin, échange pour accommodement des parties de terre et de fiefs seigneuriaux avec Baudouin de Créquy, sire de Sains et de Rimboval, fils de Huon et Jean de Créquy³⁶.

27.- Jean II de Créquy, seigneur de Contes

Il est cité dans la documentation entre 1350 et 1380. Le dimanche après Saint Sacrement 1350, il ratifie les droits et privilèges que l'église de St André possède sur le village de Maresquel. Il porte, selon Hannedouche de Rebecques, un écu au créquier à la cotice brochant en bande³⁷, ce qui est étrange, puisque on associe généralement la bande brochant aux Rimboval. Le 17 janvier 1370 (n. st.), il passe accord avec Jean Douvert, à cause de la dame de Roëllecourt et de Lours, sa femme, d'autre part, concernant l'abandon d'un appel d'une décision du bailli d'Amiens porté devant le Parlement par le premier³⁸. Autre accord du 26 janvier 1381 (n. st.), passé devant le Parlement de Paris avec Jean, seigneur de Bailleul, dit Gaucain, et Jean de Bailleul, dit Gavinet, son fils, au sujet d'une somme de 600 livres que devait feu Jean de Roëllecourt au mariage de sœur Marguerite avec le dit Gauvain, seigneur de Bailleul. Cette somme fut alors réclamée au seigneur de Contes et à son épouse, Catherine de Roëllecourt héritière de Jean de Roëllecourt³⁹. C'est sans doute lui qui s'en vient narguer Marguerite, comtesse de Flandre en 1374, en venant chasser le cerf dans ses bois, vieille tradition chez les Créquy. Celle-ci, en effet, mande de faire remettre en liberté moyennant diverses sommes Fourré, de Wambercourt, Pierre Pesquelques et Pierre le Teulier, Jean Ferraut et Jean le Maistre⁴⁰.

34.- Regnault de Créquy, seigneur de Contes

³² Archives Somme, E 111

³³ BM Lille, ms 477

³⁴ British Library Adds, ms 21436

³⁵ BnF Clairembaut 34 p 245 ; Archives Pas-de-Calais A 218 et 219

³⁶ BM Arras, ms 319

³⁷ Archives Pas-de-Calais, H, cartulaire. St André, f° 68; mention : 12 J 106, f° 69

³⁸ Archives nationales, X1c 21, n° 10 édition: Matthieu BECUWE, PJ n° 21

³⁹ Archives nationales, X1c 42, n° 27 ; édition Matthieu BECUWE, PJ n° 48

⁴⁰ Archives Nord, B 15466; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 25 à 27

Ce Regnault est connu par quelques quittances de gages entre 1388 et 1412 où il sert dans les guerres de son temps, généralement dans les troupes du duc de Bourgogne, où il commande une compagnie. Il est seigneur de Contes et de Maresquel. Il est tué à Azincourt le 25 octobre 1415. Son épouse aurait été une de Lannoy, dont il eut un fils Jean, mort peut-être avec son père et une fille Jeanne, qui fut son héritière. Le 4 avril 1419, cette dernière passe un accord devant le Parlement de Paris avec Péronne de Créquy, femme d'André de Rambures. Elle y est dite fille de Renaud. Cet accord concerne des rentes viagères qui étaient dues par Renaud et Péronne de Créquy avait alors fait mettre en vente les seigneuries de Contes, de Belleville et de Maresquel⁴¹. L'année suivante, le 22 juin 1420, elle passe un autre accord devant le Parlement de Paris avec Jeanne de Haverskerques, dame de Créquy, d'autre part, concernant les rentes viagères que lui devait feu le seigneur de Contes. Elle avait alors fait mettre en vente la terre et seigneurie de Roëllecourt⁴². Dans cet acte, les deux Jeanne se disent « prouches parentes».

La branche de Heilly

Nous ne détaillerons pas pour l'instant la branche de Créquy-Heilly, d'ont l'auteur fut Philippe de Créquy, fils de Philippe et d'Aelis de Heilly. Il reprit avec l'héritage de sa mère son nom et ses armes, *de gneules à la bande fuselée de cinq pièces d'or*. Cette branche fut implantée principalement en Picardie, dans le Cambrésis, mais aussi en Ile-de-France. On notera que les généalogies proposées par le père Anselme et le généalogiste de 1739 divergent quelque peu.

La branche de Rimboval

7.- Huon de Créquy

Huon de Créquy, né probablement avant 1240, est fils de Philippe et d'Aelis de Heilly. Il est l'auteur de la branche des Créquy-Rimboval. Il épousa entre 1260 et 1270 (plutôt vers cette dernière date) Chrétienne de Selles, dame de Selles, de Bazinghem, de Molinghem et de Beugny, une belle héritière, veuve de Baudouin d'Arras, dont elle avait eu deux fils. Huon de Créquy mourut probablement avant janvier 1297 (n.st.), date à laquelle sa veuve fonde pour lui et pour son fils Huon, mort jeune, un obit, alimenté par une rente de vingt sols à prendre sur son moulin de Selles, ce que confirme son fils aîné Robert d'Arras⁴³. En mai 1296, Chrétienne de Selles notifie que son cher fils Baudouin possède en bonne forme tout son héritage. Elle garde cependant ses biens de Selles, Molinghem, Seninghem, Beugny⁴⁴. Elle était morte en 1306 car en décembre de cette année, Robert d'Arras, sire de Selles, change l'assiette de la rente primitive, la faisant porter sur quatre mesures de pré gisant à Widdebroucq⁴⁵.

Les enfants

- 1° Baudouin de Créquy, sire de Sains (n° 14)
- 2° Huon de Créquy, mort avant 1295. Sa mère fonde pour lui un obit en janvier 1297.
- 3° ? Philippe de Créquy, seigneur de Beugny, marié à Alix D'INCHY (Père Anselme et généalogiste de 1739)
- 4° ? Enguerrand de Créquy, marié à Gyotte de LANDAS, mort sans enfant selon le généalogiste de 1739, tige de la branche de Tilly selon le père Anselme.
- 5° Guillaume de Créquy, doyen de Cambrai. Guillaume de Créquy devient doyen de Cambrai en 1324. En 1328, il règle comme arbitre avec deux autres chanoines de l'église de Cambrai, un procès entre l'abbé et es chanoines de Saint-Aubert, d'une part, et Mathieu Sohier, d'autre part. Dans un ancien cartulaire, on lit qu'il prit les armes à Cambrai, en 1340, pour Philippe, roi de France, avec les autres chevaliers, nommés vulgairement bannerets⁴⁶. Le 4 mai 1343, alors qu'il est conseiller du roi, il adresse une supplique au pape Clément VI pour obtenir une prébende de chanoine à Lillers. En ce cas, son neveu Guillaume d'Yvergnny pourrait le remplacer à Cambrai⁴⁷
- 6° ? Catherine de Créquy, religieuse à Etrun (obit fondé un 3 mars), selon le seul généalogiste de 1739
(deux filles non mentionnées dans les généalogies, mais démontrées par les textes.)
- 7° Jeanne de Créquy, mariée à Jacques D'IVERGNY. Leur fils Guillaume est dit neveu du doyen de Cambrai. Veuf, Jacques d'Ivergnny se remaria à Bétris le Muine, veuve de Baudouin de Wambercourt. Son fils Jakemon, né du premier mariage, épousa Jeanne de Wambercourt, fille de Baudouin et de la dite Bétris.
- 8° Ne (Adeline⁴⁸) de Créquy, mariée à N. de WIERRE (peut-être Pépin), dame de Dennebroeucq. On peut penser que Pépin de Wierre, décédé avant 1355 et Alix de Wierre, sa sœur, femme de Gamars de Sourdon, qui

⁴¹ Archives nationales, X1c 120 ;, n0 19 bis ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 136

⁴² Archives nationales, X1c 120, n° 19 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 138)

⁴³ 1296.- Chrétienne, dame de Selles, donne dix sols de rente à la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire pour le salut de son âme, celle de son cher mari, Huon de Créquy, et de son cher fils, Huon. (PDC, 12 J 106, pp 777-778)

⁴⁴ AN, 306 AP 659 (original chez le vicomte de Langle)

⁴⁵ Archives Pas-de-Calais 12 J 106, pp 837-838.

⁴⁶ André LE GLAI, *Cameracum Christianum ou Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, Lille, 1849, p 97

⁴⁷ 1343, 4 mai.- Supplique de Guillaume de Créquy au pape Clément VI (Ursmar BERLIERE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, tome I, Analecta Vaticano-Belgica)

⁴⁸ Prénom donné par M. CHAMPAGNE et P. MAY, *Statistique féodale du Haut-Pays, tome 2 : Audincthun, Dennebroeucq, Wandonne*, GGRN, AM 324/2, p 189

vendent à Arnoul de Créquy, seigneur de Sains, des biens à Planques et au Granges, le 14 décembre 1355, sont leurs enfants⁴⁹.

14.- Baudouin de Créquy, seigneur de Sains et de Wamin

Baudouin de Créquy eut une longue existence, puisqu'il paraît dans la documentation entre 1289, date supposée de son mariage et 1345. On peut donc le faire naître au moins avant 1270. Le contrat de mariage, entre Baudouin et Jeanne de Bavinchove, dame dudit lieu, d'Eeke et de Staples, daterait de juillet 1289. L'original, au XVIIIe siècle, se serait encore trouvé dans les archives de la baronne de Sassigny⁵⁰. Tel que nous le connaissons par l'analyse qui en subsiste, il nous interroge. Il aurait été fait en présence d'Enguerrand, évêque de Cambrai, mais à cette date, il y a tout lieu de croire que notre bon évêque était décédé. En tous cas, son successeur Guillaume d'Avesnes est en place depuis quelques années et dès 1287, on a des chartes de lui. Parmi les témoins, du côté du mari, sont cités le sire de Créquy, Guy de Rosny, le seigneur de Piennes, de Besvres, de Saint-Omer et de Zuit-peenes. Au côté de la femme on trouve son père Jean de Bavinchove qui lui donne le château de Staple, la terre d'Eecke. On ne retrouve guère ce Baudouin dans les rôles de troupes sauf peut-être le 21 août 1314 quand il passe en revue, sous le nom de Baudouin de Sains, avec ses deux écuyers⁵¹ et le 30 décembre 1318 quand il est convoqué à Corbie⁵². Le 8 janvier 1318 ou 1319, il s'accorde avec son cousin Jean, sire de Créquy sur les différends qu'ils ont à cause de l'acquisition d'un héritage mouvant de la seigneurie de Fressin⁵³. En septembre 1327, l'abbé de Saint-Jean-au-Mont lui accorde plusieurs droits et franchises⁵⁴. En juillet 1331, le roi de France, Philippe VI de Valois, lui donne un manoir avec huit mesures de terre assises à Arneke en la châtellenie de Cassel, terres qui avaient été confisquées sur Clay de la Croix, justicié devant Ypres pour sa forfaiture pendant la dernière guerre de Flandre⁵⁵. Est-ce pour cette acquisition qu'il proteste devant Jeanne de Bretagne, dame de Cassel, le 5 avril 1332, pour ne pas être soumis à la taille.⁵⁶ Deux années plus tard, il se retrouve prévôt de Montreuil⁵⁷. Le 15 mars 1335, il a maille à partir avec Anselet dit Pain de Bourse, à propos d'un legs dont il avait été procédé devant le prévôt de Montreuil, sans doute lui⁵⁸ et en 1337, il procède à un échange avec son cousin Jean, sire de Contes (voir n° 19). En tout cas, Baudouin vivait encore en 1345, quand il fait une déclaration des hommages de la cour de Couppeholes en Flandre et qu'il y nomme son épouse défunte Jeanne de Bavinchove⁵⁹. Ce seigneur de Sains et de Wamin peut avoir des enfants nés dans les vingt années après 1290. Sans doute son successeur, comme seigneur de Sains, Arnoul ou un autre (voir 21 et 29), peut-être aussi Simon (n° 23).

21 et 29.- N. et Arnoul de Créquy, seigneurs de Sains ?

Il peut manquer un degré dans la filiation des Créquy-Rimboval entre Baudouin, fils attesté de Huon et Arnoul, mort en 1384. La chronologie l'impose presque. Nous avons vu que Baudouin de Créquy se serait marié en 1289, ce qui laisse supposer une progéniture née entre 1290 et 1310. Arnoul, le fils aîné qu'on lui accorde serait donc né avant 1300. Il se serait marié avec Marie d'Auxy vers 1347, à plus de cinquante ans, et décédé sans doute nonagénaire, en 1384. Cela n'a rien certes rien d'impossible, mais semble problématique. J'avais proposé il y a quelques années une succession de deux Arnoul, qui furent successivement baillis de Saint-Omer⁶⁰. En effet, un Arnoul de Créquy apparaît dans cette fonction en 1358, quand il remplace Enguerrand de Beaulo, accusé de trahison. Il concourt, au début de l'année 1359, à la destruction de sa forteresse. Est-ce vraiment le même qui reçoit commission de bailli le 22 novembre 1360⁶¹ ? Régularisation tardive d'une nomination ? Aurait-il été révoqué, puis réintégré d'autant plus que telle mésaventure lui serait encore arrivée, selon Pagart d'Hermansart⁶² ? Tout ceci paraît bien confus. Par ailleurs, le blasonnement du tombeau, aujourd'hui disparu, de la Chartreuse de Gosnay, de Pierre de Bailleul et de Jeanne de Créquy, celle-ci fille d'Arnoul et de Marie d'Auxy, situé en la Chartreuse de Gosnay, suggère l'existence de ce degré intermédiaire. Cependant les épigraphistes qui ont relevé les inscriptions et les écus fournissent des données contradictoires, ce qui rend délicate leur interprétation..

⁴⁹ Titres des Granges; AN, 306 AP 554 ; , cab. d'Hozier 112 ; Archives Pas-de-Calais 12 J 22, pp 103-104 ; édition : Michel CHAMPAGNE, *Statistique féodale du Haut-Pays*, GGRN, tome III, page 159

⁵⁰ D'après Francis BAYLEY, *The Bailleuls of Flanders*, p 55

⁵¹ BnF Titres, v. 684; (Rôle 13/ls au 15/ls par Claude du Fourny

⁵² *Recueils des Historiens*, tome XXIII

⁵³ Archives de Langle; BnF, Cabinet d'Hozier 112; Archives nationales 306 AP 554

⁵⁴ TIERNY Paul, Inventaire après décès de Jean VI de Créquy au château de Fressin (1515), *Bulletin de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, 1930, pp 425-441

⁵⁵ Archives nationales, JJ 66, f° 352, n° 872; Publ. : Trésor des Chartes

⁵⁶ Archives Nord, B 1296, n° 6278 ; Edidtion : Matthieu BECUWE, PJ n° 1

⁵⁷ 1334.- Artois en général.- Acte par lequel Baudouin de Créqui, prévôt de Montreuil, commet à Jacques Buire, sergent du Roi en ladite prévôté, le soin de contraindre le bailli de Saint-Omer à restituer un prisonnier qu'il avait fait arrêter en la justice de Saint-Omer qui appartient à Jeanne de Bretagne, dame de Cassel, et à ses enfants ; relation de l'ajournement fait par ledit sergent, en date du 14 juin 1334. Lettres du prévôt de Montreuil renvoyant cette affaire devant le Parlement, en date du 8 novembre 1334. (*Nord*, B 927).

⁵⁸ Archives nationales, X1a 7, f°118vo; Furgeot, *Jugés*, VII)

⁵⁹ Archives du Nord, B 1458

⁶⁰ LESAGE René, Textes et documents concernant la famille de Créquy, *Dossiers généalogiques du Comité d'Histoire du Haut-Pays*, n° 5, 1987

⁶¹ Archives Pas-de-Calais, A 89

⁶² PAGART d'HERMANSART, *Histoire du bailliage de Saint-Omer de 1193 à 1790*, MSAM, tomes XXXIV-XXXV, 1898-1899. Il écrit qu'Arnoul de Créquy, nommé le 22 novembre 1360 par le gouverneur d'Artois fut révoqué et nommé de nouveau en 1361 par Gaucher de Châtillon (page 24).

Le Pez ⁶³	D'Aubrometz ⁶⁴	Compléments
Sautoir de vair	Bailleul	De gueules au sautoir de vair (Bailleul-Douliou)
Chevron d'hermines	Ghistelles	De gueules, au chevron d'hermine, qui doit être de Ghistelles (lecture d'Aubrometz). Francis Bayley donne comme épouse de Sohier Ier de Bailleul, l'arrière grand-père de Pierre, Isabeau de Ghistelles
Lion	Flandres	Le lion de Flandres (lecture d'Aubrometz). Jacques de Clerck écrit de gueules au lion d'argent. Francis Bayley ne connaît pas l'épouse de Jean de Bailleul, grand-père de Pierre. Ce blason, comme le suivant pourrait se rapporter à celle-ci.
Trois lions	Hallewyn	d'argent à trois lions de sable, lampassés de gueules, armés et couronnés d'or (Hallewyn) (lecture d'Aubrometz)
Six cloches, 3,2,1		Francis Bayley donne comme mère de Pierre de Bailleul Catherine Belle, fille de François, seigneur de Boesinghe et de Béatrice van Loo.
Créquier à la cotice brochante	Créquy	Le créquier à la cotice brochante appartient bien à la branche de Rimboval
Echiquier	Auxy	Echiqueté d'or et de gueules de cinq tires chacune de cinq points
Créquier plain	Créquy	
Burelé de 12 pièces au bâton en bande brochante sur le tout	Rubempré	D'Aubrometz a confondu les armes d'Encre et Rubempré. ces armes, assez proches, du moins quand elles sont gravées dans la pierre, ont pu être confondues. Les Rubempré portent d'argent à trois jumelles de gueules et les Encre portent des armes burelées d'argent et de gueules à dix pièces. On soulignera que cet écu burelé peut également être celui des Bavinchove. Jacques de Clerck écrit Dixmude au lieu de Rubempré.
De .. à trois fasces de .. brisées d'un lambel de .. à 3 pendants		Francis Bayley dit qu'il s'agit du blason des Bavinchove ; Pierre de Clerck décrit un blason d'or à deux fasces de gueules au lambel de trois pendants d'argent qu'il attribue aux Waelscappel (Wallon-Capelle)

La lecture des blasons, si on peut l'interpréter ainsi, laisse supposer une alliance du grand-père paternel de Jeanne avec une Créquy ou une dame au créquier, ce qui paraît corroboré par le fait que Guillaume de Créquy, seigneur du Tronquoy, fils de Jean Ier bis et de Marguerite de Beauvais est dit cousin germain d'Arnoul, quand il est choisi en 1384 pour être son exécuteur. Cette mention de cousin germain n'est connue que par ce qu'en écrivent Le Pipre et Damiens dans le procès verbal de leur enquête généalogique de 1604. Cela indiquerait qu'Arnoul et Guillaume avaient le même grand-père, en l'occurrence Jean Ier de Créquy. D'autre part, on sait par acte de 1378 qu'Arnoul de Créquy avait deux frères, à savoir Jean et Noël de Créquy, ignorés superbement par le père Anselme et les autres. Un Colart, dit Noël de Créquy est cependant donné traditionnellement dans la branche des Créquy-Torcy ; ainsi le nomme-t-on chez le généalogiste de 1739. C'est sans doute lui qui, qui sous le nom de Colart, dit Noël de Royon, apparaît en 1393 dans le dénombrement que produit Jean IV de Créquy de ses fiefs du comté de Saint-Pol, pour un fief sis à Royon⁶⁵. Nos bons vieux auteurs semblaient mal à l'aise avec ce foisonnement de Créquy, d'homonymes - que de Jean ! -, *d'alias* de toutes sortes et peinaient à établir une vérité généalogique. Nous le sommes tout autant et ce que nous pouvons parfois vous proposer reste souvent du domaine de la conjecture, faute d'éléments plus positifs.

Les enfants d'Arnoul de Créquy et Marie d'Auxy sont connus et pour la plupart leur filiation est prouvée, soit par le testament de 1384, soit par quelques actes de procédure :

- 1°) Pierre (n° 36) est donné comme fils aîné d'Arnoul et de Marie d'Auxy dans le testament de son père de décembre 1384. Il en hérite donc l'essentiel de ses seigneuries, à savoir Rimboval, la terre de Sains, le bois acheté d'Enguerrand de Créquy, nommé le bois de Gallande, excepté le dessous et ce qui a été baillé pour l'échange du Winquenel ; le val Herbin acheté à Fehan de Crespieu, le val Alem acheté au même et tenu au fief de Rasse de la Motte ; la terre de Royon, de Préhédre, de Rimboval, les rentes et les biens de Flandres. Il participa aux guerres de son temps, comme on le voit à travers les différentes quittances de gages entre 1380 et 1387. Pour le reste, la tradition généalogique veut qu'il ait dilapidé son héritage, ce qui se confirme à travers la documentation qui nous est restée. Le 21 avril 1399, il doit s'accorder avec l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont-lès-Thérouanne à propos d'une somme de 161 livres qu'il devait aux religieux⁶⁶. Un autre arrêt du Parlement du 5 juillet 1399 le condamne à rendre aux religieux une terre que ceux-ci réclamaient⁶⁷. Ses démêlés avec la dite

⁶³ BM Arras, ms 358 ; R. RODIERE, *Epigraphie du Pas-de-Calais*, tome VIII, p 508; BAYLEY Francis, *The Bailleul of Flanders and the Bayleys of Willw Hall*, London, 1881, p 55

⁶⁴ BM Douai ms 967 ; R. RODIERE, *Epigraphie..*, tome II, p 96

⁶⁵ Copie Archives Pas-de-Calais 84 J 10 ; édition : CHAMPAGNE Michel, Dénombrement des fiefs de la pairie de Créquy en 1393, *Nord-Généalogie*, n° 199, pp 81-87, 2007

⁶⁶ Archives nationales, X1c 78 A ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 9

⁶⁷ Archives nationales, J 810, n° 5

abbaye durent au moins jusqu'en 1403⁶⁸. En 1400, il se trouve contraint de vendre la terre de Sains à Jean IV de Créquy. En 1403, il cède à sa sœur Jeanne la terre de Bavinchove pour trente huit livres⁶⁹.

- 2°) Louis de Créquy (n° 37) hérita tout d'abord de la terre des Granges, que son père avait achetée à Madame de Sourdon, avec le quint de la dite terre achetée à Madame de Boubers; à cela s'ajoutait la terre d'Avondance, achetée à Madame d'Ivergny, la terre de Lully achetée à Jehan de Longe, le fief achetée de Collart Maréchal, tenue du seigneur de Lully. Il dut batailler ferme pour asseoir cet héritage, notamment la terre des Granges dont la possession lui fut contestée. En 1419, il put récupérer la terre de Rimboval, seule seigneurie qui restait à son frère au moment de sa mort. Il épousa Anne de la Barre, fille de N. de la Barre et de N. de Fléchin et mourut avant 1429, date à laquelle son épouse était veuve. Il avait testé en 1426 et son corps fut inhumé en l'abbaye de Ruisseauville. Lui succéda son fils Arnoul, cité entre 1430 et 1474, marié à Ade de Diéval, qui fit le voyage de Jérusalem et fut poète à ses heures. Au gré des généalogies, Louis fut aussi père de Marie, mariée à Baudouin de Renty, Firmine, mariée en 1433 à Baudouin de Héricourt, Anne, mariée Pierre de Sains, dit Ailly, Emeline, mariée à Jean Aspart et peut-être d'Antoinette, mariée à Guilbert et Guillaume de Fléchin (voir plus loin). Enfin, il fut encore père de Jean, bâtard qu'il eut de Marie Lorins, selon le généalogiste de 1739. Celui-ci aurait épousé une certaine Marguerite Cardonne dont il eut de nombreux enfants. Certains d'entre eux apparaissent dans les actes du XVe siècle, tel ce Jehennet qui tient un fief à Rimboval en 1474.
- 3°) Jeanne de Créquy, mariée en 1369, à Pierre de BAILLEUL, seigneur de Doulieu, fils de Jean et de Catheline van Belle⁷⁰. Lui meurt le 27 mai 1383, elle après 1391. Leur tombe, si on en croit une pierre relevée dans un vieil épitaphier se trouvait à la Chartreuse de Gosnay⁷¹. Francis Bayley, se fiant à Gaillard, écrit qu'elle vivait encore en 1405 et qu'elle fut enterrée à Nieuport.
- 4°) Catherine (ou plutôt Marguerite) de Créquy, mariée à Robert de LA MOTTE, seigneur de Bellebrune. En 1403 et en 1404, elle est en procès, aux côtés de son mari Robert, sire de Bellebrune, chevalier, contre son frère Pierre de Créquy, chevalier⁷².
- 5°) ? Anne de Créquy, mariée à Louis de BRUNC, un seigneur flamand (pas de preuve de filiation)
- 6°) ? Antoinette de Créquy, dame de Wamin, mariée à Guilbert ou Guillaume de Fléchin, dit le Haze, chevalier, seigneur de Journy, fils de Guillaume et d'Anne de Saveuse. Le mariage daterait de 1409. En fait, la question de la filiation de la dite Antoinette est loin d'être résolue. Son nom figure sur l'une des plus ancienne cloche conservée dans le Pas-de-Calais, qui se trouve aujourd'hui en l'église de Nesles, mais qui aurait pu, jadis, se trouver à Wamin. L'inscription donne

:+ l'an M et CCCC fumes faites u mois de juin et me leva Adis de Marle dame de Wamin et Antone de crequi demiselle de Wamin et nous fist Jehan de Wacheville

Je rapporte ici ce qu'écrivait Roger Rodière ⁷³:

D'après une généalogie manuscrite des Blondel de Joigny, Alix de Marle, fille de Louis de Marle, chevalier, épousa : 1° Jacques de Contes qui fut tué à la bataille d'Azincourt 2° « elle épousa Bedeau (?) de Créquy, dont vint le seigneur de Gourny ». Il semble qu'il y ai interversion et qu'Alix a dû épouser Créquy en premières noces, puisque le sire de Contes n'est mort qu'en 1415. Au lieu de ; « d'où vint le seigneur de Gourny », ne faut-il pas lire : « la dame de Journy ». Quant à Antoinette de Créquy, on sait que Guilbert ou Guillaume de Fléchin, dit le Hase, écuyer, seigneur de Journy, devint vers 1409 seigneur de Wamin par son mariage avec Marie (lisez sans doute Antoinette) de Créquy, dame de Wamin, fille d'Arnoul, seigneur de Rimboval, Sains, Planques et d'Esgranges et de Marie d'Auxy. La généalogie des Créquy par Dumont mentionne Antoinette de Créquy, dame de Wamin, femme de N. de Fléchin, comme septième enfant d'Arnoul de Créquy et de Marie d'Auxy. Mais ces deux époux s'étant alliés en 1347, d'après le même auteur ; il est peu probable qu'ils aient eu une fille assez jeune pour se marier en 1409. Je pense donc qu'Antoinette est fille unique d'un second lit d'Arnoul avec Alix de Marle. La seigneurie de Wamin devait venir de cette dernière, car ni Arnould, ni ses ascendants ne l'ont possédée.

Il est évident que sur ce dernier point Roger Rodière se trompe, puisqu'en 1345, Baudouin de Créquy était seigneur de Wamin et que c'est fort probablement par les Créquy-Rimboval qu'a pu se faire la transmission de la dite seigneurie. Il est assez peu probable qu'Arnoul de Créquy ait épousé en secondes noces Alix de Marle. Le généalogiste de 1739 fait de cette Antoinette une fille de Louis de Créquy et d'Anne de la Barre, ce qui est une possibilité. Cette Antoinette, est une descendante presque certaine de Baudouin de Créquy et de Jeanne de Bavinchove, à cause de la dévolution de la seigneurie de Wamin, mais elle l'est probablement par une branche méconnue.

22.- Anseau de Créquy

⁶⁸ Archives nationales, X1 1 49 012A ; Archives Nationales, X1a 49 012A

⁶⁹ Compte Cassel; Archives nationales, 306 AP 554

⁷⁰ Pour la généalogie des Bailleul, seigneurs de Doulieu, ont peut se référer à l'ouvrage de Francis BAYLEY, *The Bailleuls of Flanders and the Baileys of Willow Hall*, Londres, 1881

⁷¹ Recueil des anciens tombeaux, épitaphes et sépultures de la plupart des églises de la province d'Artois, de Flandre, Hainaut, par Malotau de Villerode, BM Douai, ms 967. Francis Bayley cite 12 écussons, tout en en décrivant que dix.

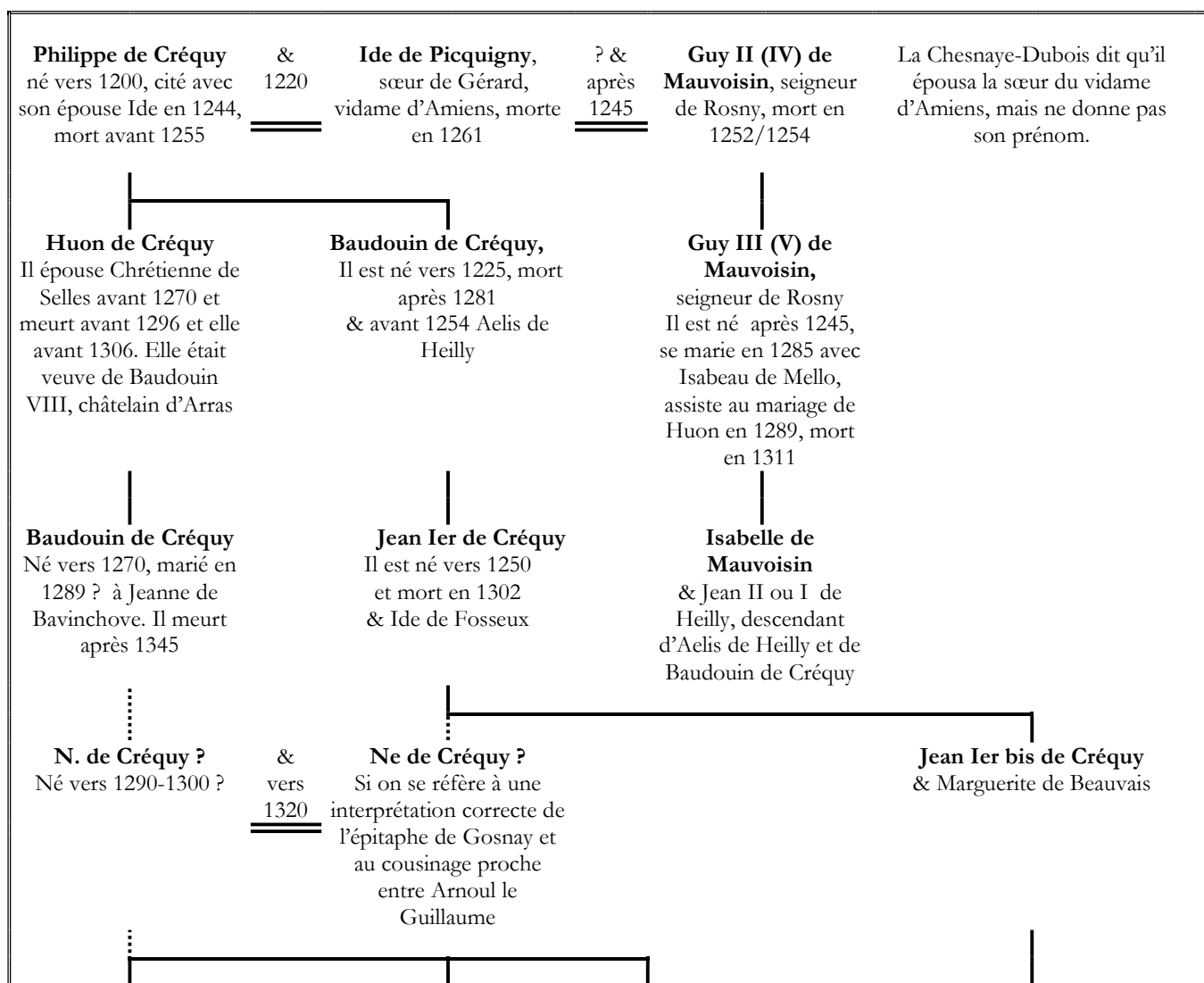
⁷² Archives Nationales, X1a 50, f° 146 ; X1a 51, f° 374v° B 375

⁷³ R. RODIERE, *Epigraphie*, tome V, p 123

Comme Anseau de Créquy, écuyer, porte un écu au créquier au bâton en bande brochante, on peut le ranger dans la branche de Rimboval. Il paraît dans deux actes, une quittance d'avril 1351, passée à Hesdin pour les guerres de Picardie et d'Artois⁷⁴, et dans un acte du Parlement de Paris du 22 juin 1353⁷⁵.

30.- Enguerrand, bâtard de Créquy

Il est difficile de connaître la position filiative de ce bâtard de Créquy, faute de documents probants. On peut supposer qu'il était apparenté aux Créquy-Rimboval, puisqu'en 1382, quand il demande rémission d'une faute qu'il a commise, il se tourne vers ses amis charnels dont Arnoul de Créquy. Peut-être était-il son frère ou son fils? Ce personnage fut écuyer et il apparaît dans la documentation en 1364, quand il se trouve sous le commandement de monseigneur d'Aubergny, comme on le voit dans deux quittances qu'il produit⁷⁶. En 1382, il se trouve contraint de demander rémission au roi pour échapper à une éventuelle accusation de trahison. Il avait été pris sans doute en 1381 à Embry par un parti d'Anglais et emmené en une prison à Guînes où il souffrit mille misères. La rançon exigée était impossible à satisfaire. Afin d'éviter les rigueurs de la prison, et parce qu'il était en péril de mort, il s'engage auprès des Anglais, ce qu'il fit savoir au sire de Sempy et à Arnoul de Créqui, chevaliers ; par lettres scellées d'un sceau anglais. Il chevaucha donc plusieurs fois en leur compagnie pour prendre des gens et saccager vers Remortier, Maningham, le Castelet et Gournay et plusieurs autres villages. Après les dernières trêves, il s'échappa, se réfugia en Flandre et fit savoir à ses amis charnels, dont Arnoul et dix autres parents qu'il demandait sa rémission, ce qui fut accordé⁷⁷.



⁷⁴ BnF Clairembault 37, p 2723 ; cité par R. de Belleval, *Trésor généalogique de Picardie*, II,

⁷⁵ Archives nationales, X1a14, f° 72

⁷⁶ 1364, 4 juin.- BnF, Clairembault, vol 37, p 2755, pièce n° 17 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 13 et 1364, 1^e juillet.- Beauvais. BnF, Clairembault, vol 37, p 2753, pièce n° 12 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 14

⁷⁷ Lettre de rémission de décembre 1382, Archives nationales, JJ 120, n° 23 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 73

Arnoul de Créquy
Né vers 1320/1325 ?,
marié en 1347 à Marie
d'Auxy
Il teste en 1384 et
meurt peu après

Jean de Créquy,
cité frère d'Arnoul en
1378

Noël de Créquy,
cité frère
d'Arnoul en 1378

Guillaume de Créquy,
seigneur du Tronquoy, cousin
germain d'Arnoul en 1384. Il
aurait épousé Catherine de
CAUMONT, dame de Quesnoy

Les premiers degrés des Créquy-Rimboval : hypothèse

La branche de Tilly

Que la branche de Tilly soit un rameau des Rimboval, c'est indéniable étant donné que ces seigneurs portent le créquier au bâton brochant. Par contre la manière dont s'établit la filiation est loin d'être claire et assurée..

23.- Simon de Créquy

Il le père Anselme connaît un Simon de Créquy, seigneur de Beugny, fils de Philippe seigneur de Beugny et d'Alix d'Inchy. Il aurait épousé Jossine de Wancourt, dont il aurait eu Simon et Pierre, morts sans avoir été mariés et Alix, femme de Gui de Nédonchel. Nicolas Viton de Saint-Allais connaît ce couple, qu'il fait vivre au début du XIVe siècle. Il donne les épitaphes, suivant le père Anselme, de Gui pour l'année 1303 et d'Alix pour 1336

Empries li gegist se femme / Alis de Créky, ly boene dame / Ky per ly moert fot prist / Ly en del / carnation Jesu-Christ / M CCC XXX VI

Il cite encore un acte de 1299 concernant Simon, donation qu'il fit à l'abbaye d'Haucourt (Eaucourt ?)⁷⁸. Le généalogiste de 1739 fait de Simon, un fils de Baudouin de Créquy et de Jeanne de Bavinchove et l'époux de Jossine de Wancourt, l'auteur de la branche de Tilly. Il leur connaît deux enfants Jean et Jeanne, femme de Hugues de Wandonne. On conçoit que ces deux propositions sont confuses et contradictoires. Si l'on considère les données rapportées par Sains-Allais, Simon aurait essentiellement vécu à la fin du XIIIe siècle, et de ce faite, il devient difficile pour lui d'être le petit-fils d'Huon de Créquy.

Un Simon de Créquy, portant le créquier à la bande brochant, donc de la branche de Rimboval, paraît au moins dans deux actes. On peut l'identifier sans trop de problème au Simon de *Crechi*, cité par Saint-Génois dans une quittance de mars pour une somme de vingt-cinq livres que lui accorde pour une demi-année de pension de Jeanne de Bretagne, dame de Cassel⁷⁹, ce que connaît d'ailleurs le généalogiste de 1739. Le 21 octobre 1346 ; il donne quittance de gages, parce qu'il est sergent d'armes au château d'Hesdin⁸⁰. En l'état actuel de la documentation, on ne peut proposer de filiation assurée pour ce Simon. Le fait qu'il émarge à la cour de Cassel laisse à penser qu'il était implanté dans la châtellenie, indice en faveur de sa parenté avec Jeanne de Bavinchove qui apporta dans le giron des Créquy-Rimboval les biens de Flandre intérieure et dans la dite châtellenie.

31.- Jean de Créquy

Avec ce Jean de Créquy, qui porte un écu au créquier à la bande brochant, nous tenons bien un seigneur de Tilly. Il suit une carrière administrative : en 1362, il est bailli de Saint-Omer, poste dans lequel il remplace Arnoul de Créquy, seigneur de Sains, son parent⁸¹ ; avant le début de 1365, il est bailli d'Hesdin⁸². En 1376, il devient bailli de Cassel⁸³. Il

⁷⁸ DE SAINT-ALLAIS Nicolas Viton, *Annuaire historique, généalogique et héraldique de l'ancienne noblesse de France*, 1835, pp 126-127 ; père ANSELME, tome VI, p 274

⁷⁹ Joseph de SAINT-GENOIS, *Les monuments anciens*, Réédition : Archives générales du royaume de Belgique, SGHPN, tome II, 1997, p 1184. Il ne cite pas sa source directe.

⁸⁰ Archives Pas-de-Calais, A 651

⁸¹ 1362, 31 juillet.- Jean de Créquy est nommé par la comtesse d'Artois bailli de St-Omer. (Il reste bailli jusqu'à la nomination de Baudouin de Sangatte, le 8 décembre 1364 - AB X/14). AC St Omer, AB XII,10 (ancien classement) ; 1362, 18 décembre.- Jean de Créquy, chevalier, sire de Tilly, préside les franchises vérités d'Edequines, qui sont tenues tous les sept ans.. Giry : Analyses et extraits d'un registre des archives municipales de St-Omer ; 1363.- Compte de Jehan de Créquy, chevalier, bailli de St-Omer. Amendes prononcées à la vérité de Houlle à l'encontre de Jehan de Wavrans qui avait dit devant plusieurs gens à Helfaut qu'on devrait cueillir et tuer le bailli de St-Omer. PDC, A 703 ; 1363, 12 décembre. Jean de Créquy, bailli de Saint-Omer, attendu le décès de la dame de Gavre, châtelaine de Saint-Omer et comtesse de Fauquembergues, attendu que plusieurs personnes en réclament la succession, à cause de leurs difficultés, met ladite châtellenie en la main de la comtesse d'Artois. (AC St-Omer, AB VIII 11 (ancien classement) ; 1364. Jean de Créquy, seigneur de Tilly et bailli de Saint-Omer, condamné à une amende assez forte par le prévôt de Montreuil, envers les frères de l'Hôpital de Loison pour avoir attenté à leurs droits de justice dans la seigneurie de Loison. (Mannier, commanderie ; 1364. Jean de Créquy, seigneur de Tilly et bailli de Saint-Omer, condamné à une amende assez forte par le prévôt de Montreuil, envers les frères de l'Hôpital de Loison pour avoir attenté à leurs droits de justice dans la seigneurie de Loison. (Mannier, commanderie) ; 1364, 4 novembre.- Quittance de Jehan de Créquy, chevalier, sire de Tilly, bailli de St Omer. PDC, A 711) ; 1364, 4 novembre.- Quittance de Jehan de Créquy, chevalier, sire de Tilly, bailli de St Omer. PDC, A 711

⁸² 1365, 20 janvier (n.st.) Mandement de Jehan de Créquy, chevalier, sire de Tilly, bailli d'Hesdin à Colart le Vaque receveur pour paiement de Jehan Paimart sergent du roi. (PDC, A 713 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 15) ; 1365.- Procédure contre Thomas de Renty, écuyer, accusé d'avoir par voies indues placés des sujets de la comtesse en servage. Témoins de Lebiez et d'Hémont entendus par Jehan de Créquy, bailli d'Hesdin.PDC, A 979

paraît encore dans deux autres actes, en 1370 quand la comtesse d'Artois lui accorde jusqu'à trente livres de son bois d'Hesdin, en compensation de la destruction des ses édifices, incendiés lors de la chevauchée anglaise de Robert Knowles⁸⁴, puis en 1372 quand il achète d'Enguerrand et de Guillaume de Créquy les bois de Winquenel, sur Planques⁸⁵. Le père Anselme, repris par Dumont, fait de Jean de Créquy, seigneur de Tilly, cité entre 1355 et 1372 un fils d'Enguerrand de Créquy, seigneur de Tilly, et de Gaye de Landas, cet Enguerrand étant fils de Huon et de Chrétienne de Selles et nous avons vu que le généalogiste de 1739 le donne fils de Simon. Il n'existe pas de preuves tangibles, sinon celles d'une certaine tradition. On pourrait fort bien voir aussi dans ce personnage le frère d'Arnoul de Créquy, seigneur de Sains, cité comme tel dans un acte de 1378⁸⁶. La question reste ouverte, mais risque d'être insoluble. Il a probablement épousé la fille de Jean Baye, comme on le voit, quand son petit-fils Guillaume relève un fief en la paroisse de Saint-Nicolas de Cassel⁸⁷.

38.- Guillaume dit Galois de Créquy

Il apparaît dans la documentation de 1387 à 1405. Comme il est à cette première date seigneur de Tilly, on peut supposer qu'il est héritier et fils de Jean de Créquy (n° 31). On le voit intervenir dans de nombreux accords, échanges et jugements pour ses intérêts situés tant dans la vallée de la Planquette⁸⁸ que dans la châtellenie de Cassel⁸⁹. Il fut aussi chef de guerre sous le duc de Bourgogne⁹⁰. Il a épousé, en l'an 1387 ?, Jeanne de CUINCHY, dont il aurait été divorcé pour cause de galanterie, ce que suggèrent quelques actes en Parlement de Paris⁹¹. D'après le généalogiste de 1739, il aurait eu deux fils de sa cousine Hélène-Jeanne de WANDONNE, de qui descendraient les branches bâtardes des Créquy de Flandre (voir n° 44). Le généalogiste de 1739 écrit que Guillaume été inhumé à Oudekerque, dans un mausolée relevé au milieu du chœur où l'on voit ses quartiers peints sur les vitres.

⁸³ 1376, 14 janvier (n. st.).- Serment prêté par Jean de Créquy, bailli de Cassel à la dame de Cassel de bien replir son office. Sceau : créquier, au bâton en bande brochante et timbré d'un heaume cimé de... supporté par deux hommes sauvages.(Demay, Flandre 4918) (*Nord, B 1303, n° 10637* ; édition : *Matthieu BECUWE, PJ n° 28*)

⁸⁴ Archives Pas-de-Calais A 97 ; édition : *Matthieu BECUWE, PJ n° 22*

⁸⁵ Titres baron des Granges; AN, 306 AP 554

⁸⁶ 1378, 20 janvier (n. st.).- Arrêt du Parlement concernant la mise en détention d'Arnoul de Créquy, chevalier, accusé du meurtre de Jean le Teulier. Jehan et Noël de Créquy, frères dudit Arnoul son pleiges pour qu'il tienne sa prison (Archives Nationales, X2a 10, f° 57v° ; édition : *Matthieu BECUWE, PJ n° 29*)

⁸⁷ 1396, 18 février. Guillaume de Créquy dit Galois relève un fief de par la formorture de Jean Baye son tayan, gisant en la paroisse de St Nicolay pour echief reçu vingt livres. (*Compte Cassel; AN, 306 AP 554*)

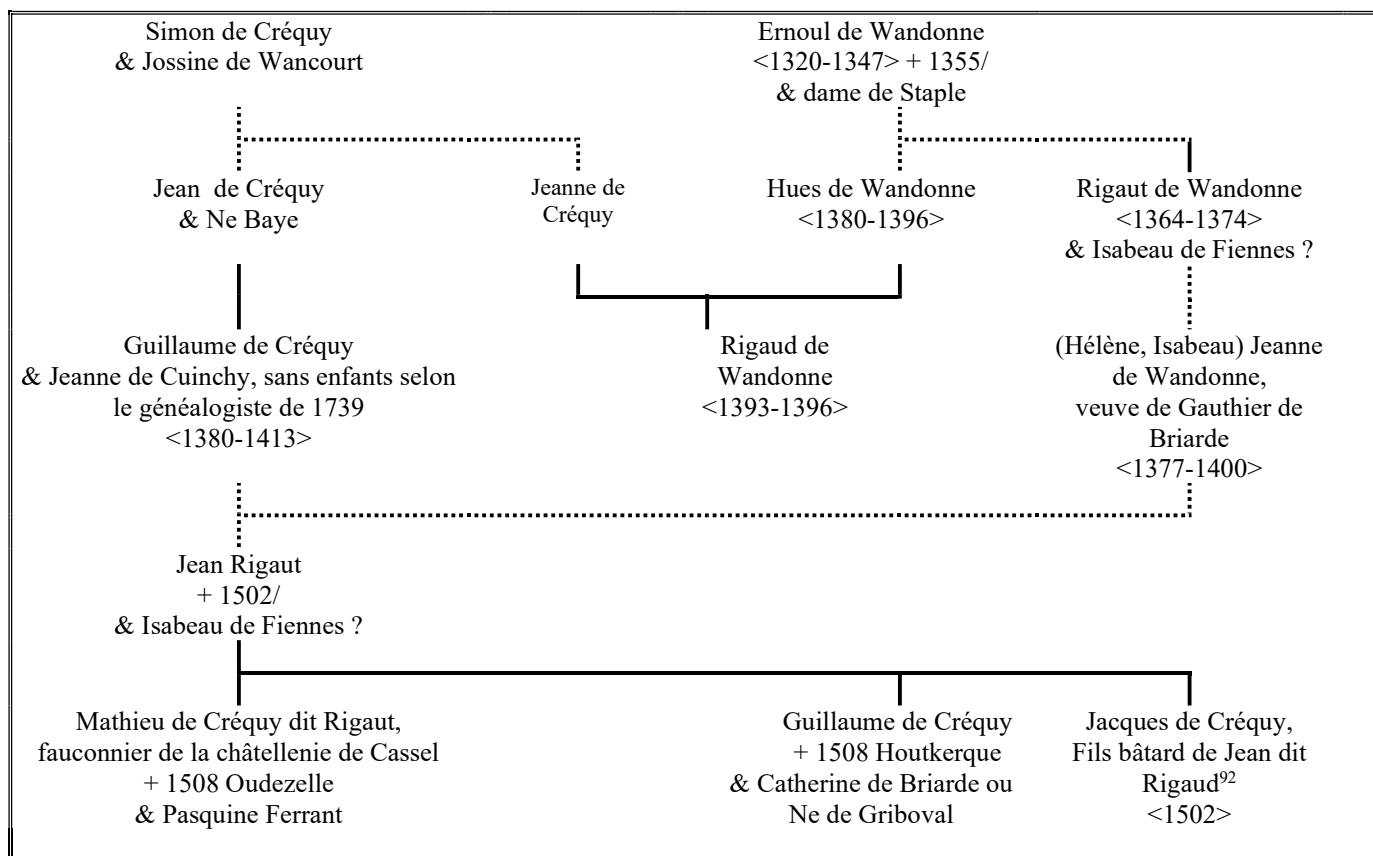
⁸⁸ 1387, 20 septembre.- Saisine par le bailli de Fressin pour le seigneur de Dicquemue, à cause du douaire de sa femme, du bois de Wainquenel situé aux Granges que Guillaume de Créquy, écuyer, seigneur de Tilly, a vendu à Louis de Créquy (Archives Pas-de-Calais, 1 J 1778/70)

⁸⁹ 1390, 15 décembre.- Accord passé entre Guillaume de Créquy, écuyer et sa femme d'une part, et Jean d'Outre, châtelain d'Ypres, et Isabelle, dame du Maisnil, sa femme, d'autre part, concernant l'abandon d'un appel d'une décision du bailli d'Amiens devant le Parlement par Jean d'Outre et sa femme (Archives nationales, X1c 61, n° 16 ; édition : *Matthieu BECUWE, PJ n° 88*) ; 1395, avant le 20 septembre.- Messire Galois de Kerqui fit un werps de certaine portion de terre à Gilles Top dont la vente montait à trente deux livres. *Compte ch. Cassel AN, 306 AP 554* ; 1395, 20 septembre. Galois de Creky relève une petite seigneurie tenue en fief de Cassel, avec icelle appartenant rente héritable, neuf quartiers d'avoine, mesure de Cassel, quatorze cappons quatre glines et six sols. (*Compte Cassel; AN, 306 AP 554*) ; 1397, 17 août. Galois de Créquy a vendu un fief à Sanders le Fraye, fief gisant en la paroisse de St-Nicolay de Cassel et ladite vente trente livres. (*Compte Cassel; AN, 306 AP 554*)

⁹⁰ 1405, 29 août- Montre de la compagnie de Galois, de Créquy, chevalier bachelier. Sa compagnie est composé de six écuyer dont le bâtard de Créquy et deux archers. Un mandement de Jean de Vergy lui paie ses gages (Archives Côte d'Or, B 11758 ; édition : *Matthieu BECUWE, PJ n° 99 et 100*) ; 1405, 2 septembre.- Quittance pour Willaume de Créquy, chevalier bachelier , pour lui, six écuyers et deux archers (Archives Côte d'Or, B 357- sceau : créquier plain) ; 1405, 19 octobre.- Montre de la compagnie de Galois de Créquy, bachelier – 8 écuyers, 2 archers. Mandement de Jean de Vergy pour le paiement des gages (Archives Côte d'Or, B 11758 ; édition : *Matthieu BECUWE, n° 109 et 110*)

⁹¹ 1403.- Guillaume de Créquy et sa femme Jeanne. (*AN, X/1A 1488, f° 109*) ; 1403, 12 mai- Guillaume de Créquy, dit le Galois, chevalier et Jeanne de Cuinchy, épouse séparée de Guillaume (Archives Nationales, X1a 50, n° 112 v° B) ; 1404, 26 janvier.- Jeanne de Cuinchy, épouse séparée contre Guillaume de Créquy (Archives Nationales, X1a 51, f° 269 v° A)

44.- Note sur les Créquy de Flandres



La branche des Créquy de Flandre et plus particulièrement de la châtelainie de Cassel reste largement méconnue. Elle fit cependant l'objet de quelques approches généalogiques dont la plus complète, à ma connaissance, est celle d'Arthur Merghelynck⁹³ en 1877. Au XVIIIe siècle, le généalogiste de 1739, Malotau de Villerode⁹⁴ l'ont également évoqué, et on en trouve trace au détour d'un article d'Alexandre Bonvarlet sur la famille de Briarde⁹⁵. Le généalogiste de 1739 écrit que ces branches flamandes sont bâtarde et issues de l'union entre Guillaume de Créquy, seigneur de Tilly, Staples, de Beugny et du Bois Winquenel avec sa cousine germaine Hélène Jeanne de Wandonne. Ils auraient eu deux fils : l'aîné serait Jean Rigaut, seigneur d'Oudekerque et de Winnezelle, marié à Catherine de Briarde, parents de Guillaume qui continua la branche et d'une fille, mariée à Gauthier de Briarde ; le second serait Mathieu. Pour Malotau de Villerode, Guillaume de Créquy, marié à Jeanne de Cuinchy, eut pour fils Jean Rigaut ; ce dernier fut marié à Isabeau de Wandonne, veuve de Gauthier de Briarde, seigneur d'Oudezele. Il en eut : Mathieu dit Rigaut, marié à Pasquine Ferrant et Guillaume de Créquy, marié avec Catherine de Briarde, fille de Georges et veuve de Jean Clins. Alexandre Bonvarlet marie Gauthier de Bryarde, cité entre 1377 et 1400, chevalier de Jérusalem, seigneur de la Coye et de Swynlande avec Isabeau, alias Jeanne, fille unique et héritière de Rigaut ou Renaut de Wandonne et de Jeanne, alias Isabeau de Fiennes. Après la mort de son mari, elle se remaria à Guillaume ou Jean, dit Rigaut, de Créquy, souche de la branche de Créquy, habitué à Bergues. Pour Arthur Merghelynck, les Créquy de Flandre porte des armes écartelées au 1 et 4 d'or au créquier de gueules, au 2 et 3 d'argent au lion de sable qui est de Fiennes. Il commence sa généalogie à Jean dit Rigaut, qui laissa d'une demoiselle de Briarde Guillaume, qui aurait épousé une demoiselle de Griboval et Mathieu, fils bâtard, marié à Paschine Francque. Cette lecture montre que ces constructions généalogiques sont divergentes et bien confuses, que les auteurs ont travaillé à partir de données imprécises, qu'ils ont confondu les degrés et les alliances. Néanmoins il ressort d'essentiel que ces Créquy de Flandres doivent être issus quelque part d'une alliance Créquy/Fiennes, expliquée par les armes écartelées et que les Wandonne sont également présents dans leur ascendance.

Peut-on aller plus loin et fournir d'autres propositions, au vu des documents qui nous restent? L'attribution de la seigneurie de Staple à Guillaume de Créquy, seigneur de Tilly, est peu probable, puisque les documents féodaux de la

⁹² Ce bâtard de Créquy fait l'objet d'une lettre de rémission, datée de Malines du 35 mars 1502 (n. st) accordée par Philippe le Beau et y est dit fils de Jean de Créquy, dit Rigaut, décédé et demeurant à Winnezeele. Il avait été banni par les hommes de la cour de Cassel à cause du meurtre de Jean de Wale. Il avait déjà été pardonné le jour du vendredi saint 1493. Le meurtre avait été perpétré sans doute en 1482 (Archives Nord, B 1713, f° 14 r° ; édition : Matthieu BECUWE, *ouvrage cité*, P] n° 294)

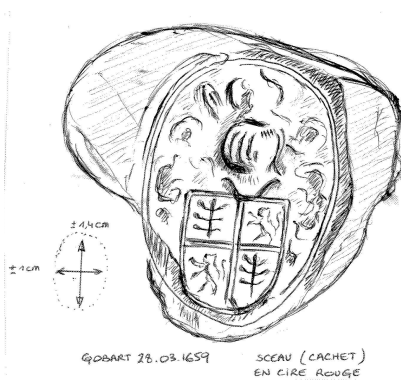
⁹³ MERGHELYNCK Arthur, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, tome 2, 1877 [Créquy, pp 273-281]

⁹⁴ BM Douai, ms 950-5

⁹⁵ BONVARLET Alexandre, Généalogie de la famille de Bryarde, *Annales du Comité Flamand de France*, tome IV, p 53

châtellenie de Cassel ne le mentionnent guère. Ils évoquent une terre de Wandonne « gisant dedens la paroche de Staples » que relève en 1395 Gontier de Briart au nom de Jehanne, sa femme, à qui la terre a été donnée en mariage par Rigaut, son père⁹⁶. De ce fait, Jeanne de Wandonne ne peut être cousine germaine de Guillaume de Créquy, mais plutôt une cousine issue germaine, si on suit les propositions prudentes de Michel Champagne et de Philippe May⁹⁷. Mathieu de Créquy meurt en 1508, ce qui correspondrait tout au mieux à un petits-fils de Guillaume de Créquy, actif entre 1380 et 1404. On ne peut donc suivre sur ce point la proposition du généalogiste de 1739 qui en fait son fils. De même, il serait étonnant que Jehan dit Rigaut ait pu épousé la veuve de Gautier de Briarde, comme le prétend Bonvarlet. Une bonne génération les sépare et on peut penser que notre auteur a confondu le père et le fils, ce qui viendrait donner quelque crédit au généalogiste de 1739 qui fait état d'une relation entre Guillaume et Jeanne de Créquy.

Les armes écartelées de Créquy et de Fiennes sont citées, entre autres, par le généalogiste de 1739 en ce qui concerne Antoine de Créquy, aman héréditaire d'Oudezelle. Il est peint tout armé avec les dites armes sur une fenêtre au bas de laquelle il est inhumée sans doute à Oudezelle. Ce personnage vécut au début du XVI^e siècle. On pourrait, en fonction de ces données, faire la proposition d'un mariage entre Jean dit Rigault de Créquy et une demoiselle de Fiennes, peut-être Isabeau, sans que nous en ayons la preuve formelle, sinon cette indication de blasonnement. Les généalogies de la maison de Fiennes, celle du père Anselme en particulier⁹⁸, sont muettes sur une telle alliance, comme elles le sont d'ailleurs pour une alliance avec la famille de Wandonne, du moins à ma connaissance.



L'écu écartelé de Créquy et de Fiennes en 1659⁹⁹

La branche de Wambercourt

Cette branche a été mal perçue par les généalogies traditionnelles, parmi lesquelles on relève de nombreuses contradictions. Le père Anselme évoque un Enguerrand de Créquy, seigneur de Wambercourt, fils de Jean de Créquy, seigneur de Tilly et de Pasque du Biez, et époux de Jeanne de Humières, fille de Mathieu et d'Isabeau de Willerval. Il aurait eu une fille Louise, mariée à Jean de Wachel. Cet Enguerrand serait donc le frère de Guillaume, l'époux de Jeanne de Cuinchy qui fleurissait au début du XV^e siècle. Le généalogiste de 1739 connaît un Philippe, seigneur de Lisbourg et de Wambercourt, fils de Baudouin de Créquy, seigneur de Torcy et de la dame héritière de Lisbourg. Il lui accorde une épouse Ade, le cite pour un acte de 1295 et une fille non nommée, femme du seigneur de Noyelles. Son frère Baudouin, lui aurait succédé, comme seigneur de Wambercourt, Il aurait épousé une Châtillon et eut comme enfants Jacques, Gauthier. Jacques, son successeur, seigneur de Wambercourt, qui portait d'argent au créquier de sable, épousa Jeanne de Créquy, sœur aînée et héritière de Fremin de Créquy, Toyon et sœur aussi de N. de Créquy, femme de Guillaume, dit Florimond de Brimeu. De ce mariage seraient nés Noël, Enguerrand, seigneur de Wambercourt, mort sans enfant en 1441 et Jean de Créquy, di Maillet, tué à la bataille d'Azincourt.

8.- Philippe de Créquy, seigneur de Wambercourt

Ce Philippe, seigneur de Wambercourt, apparaît dans les actes comme tels entre 1285 et 1295. En 1285, il est dit bailli du Cambrésis, charge qui est à la nomination de l'évêque et c'est pour cette raison qu'on peut l'identifier, sans certitude absolue, au Philippe, actif en Cambrésis dès 1277 et dit oncle de Jean, donc frère d'Enguerrand. Dans ce cas, le premier acte qui cite notre personnage date de 1270, quand son frère Huon lui fait donation de soixante mesures de

⁹⁶ E. de COUSSEMAKER. Fiefs et feudataires de la Flandre maritime, *Annales du Comité flamand de France*, tome XIII, 1875-1877, p 152. Dans le même article : en 1364, Rigaut de Wandonne est tient également un fief à Boesinghem. Vers 1320, une dame de Wandonne tient à plain relief son manoir de Staples et la terre où il y a dommage. En 1320, Ernoul de Wandonne tient de la châtellenie un fief à bailli, pas autrement précisé.

⁹⁷ M. CHAMPAGNE et P. MAY, *Statistique féodale.*, p 193

⁹⁸ père ANSELME, tome VI, p 274 et suivantes

⁹⁹ Lettre du 28 mars 1659 d'un Créquy à Monsieur de Coorenhuse, écuyer, seigneur de Neufville (fonds Gobart, AGR à Bruxelles).-communication d'André Goethals que nous remercions vivement.

terres franches au terroir d'Avondances et cinquante mesures au terroir de Planques¹⁰⁰. En juillet 1295, il paraît avec Alix, son épouse, pas autrement nommée, quand ils reconnaissent les droits que possèdent la maladrerie du Val de Montreuil sur leurs fiefs vers Bloville. En cela, ils ne font que confirmer la donation que fut en 1251 Jacques de Beutin, comme l'avait fait la même année, Béatrix, châtelaine de Saint-Omer, puis à une date non précisée son successeur Guillaume¹⁰¹. Cet acte est intéressant, car il montre que Philippe et Alix se posent en successeurs de Guillaume de Saint-Omer. On remarquera qu'Enguerrand le Bègue, seigneur de Wambercourt, revendiquera vers 1363-1368, en tant que parent le plus proche, la châtellenie de Saint-Omer quand un lourd problème de succession se posera à la mort de Beatrix de Gavre, décédée avant le 12 décembre 1363.. Il y a donc vraisemblable filiation entre Philippe et Alix et cet Enguerrand. On ne sait comment Philippe de Créquy ou son épouse se rattachent aux Saint-Omer, ou presque, car notre seigneur de Wambercourt était le petit fils de Baudouin II de Créquy et de Marguerite de Saint-Omer et frère de Baudouin de Créquy, qui avant 1250 était seigneur de Beaurain, de qui dépendait les fiefs incriminés. Mais on pourrait aussi envisager que c'est à son épouse Alix que soit dévolue la dite suzeraineté, puisqu'elle cosigne la reconnaissance de 1295 auprès de son mari.

16.- Baudouin de Créquy, seigneur de Wambercourt

Ce Baudouin de Créquy n'apparaît que dans trois quittances pour gages de guerre entre 1302 et 1306, où il est qualifié de seigneur de Wambercourt, ou nommé tout simplement Baudouin de Wambercourt. Est-il le fils de Philippe ? Aucune preuve positive d'une filiation cependant possible. En tous cas, il est père de Willelmine et de Jeanne de Wambercourt qui paraissent dans deux actes de 1322. Le mardi après Pâques 1322, Willelmine de Wambercourt, jadis fille de Baudouin de Wambercourt, chevalier, tient à payer à Marguerite de la Planke, huit rasières de blé à la mesure d'Audruick, un polkin de blé à la mesure d'Ardres, un cappon de dix sols parisis de rente à prendre sur une terre gisant à Audruick et à Jehan de la Planke, dit Dagoubert, cinquante cinq sols parisis de rente, assise en la castellenie de Langles ; toutes ces choses lui furent acquises de Jacques li Muisne, son tayan (grand-père) et Béatrice, dame d'Ivergny, femme et épouse de Massire Jaquemont de Boubers, seigneur d'Ivergny, et Jeanne de Wambercourt, sa fille et fille jadis de Baudouin de Wambercourt, épouse de Jacquemont d'Ivergny, fils dudit monseigneur, ratifie la dite cession de Willelmine, leur fille et sœur¹⁰². De ces actes, il ressort que Baudouin de Créquy avait épousé Beatrix le Muisne, fille de Jacques li Muisne, qui fut bailli de Tournehem de 1298 à 1301 et de Saint-Omer de 1301 à 1309. Celle-ci, veuve, se remaria à Jacques de Boubers, veuf de Jeanne de Créquy. Autre constat, ces Créquy étaient possessionnés en Brédenarde, du fait d'un héritage venu probablement de Jacques le Muisne. Quarante ans plus tard, Enguerrand le Bègue possèdera encore des terres dans la même région.

24.- Hues de Créquy

Hues de Créquy est peu documenté. Il n'apparaît indirectement que dans un acte du Parlement de Paris du 12 avril 1347 de Colard de Beaucorroy contre demoiselle Jeanne de Hames. Il s'agit d'un jugement à propos d'une contestation de dîme, tenue d'Hugues de Créquy, en la paroisse de Nortkerque¹⁰³. On le voit donc en possession de biens dans le Brédenarde.

32.- Enguerrand le Bègue, seigneur de Wambercourt et de Ledinghem

Cet Enguerrand est bien documenté, peut-être trop, car il serait cité entre 1345 et 1398, soit sur plus d'un demi-siècle, d'autant plus qu'on lui prêterait un frère, actif encore dans les guerres en 1409, et une nièce, morte après 1474. Les généalogies traditionnelles le place dans des situations très diverses qui s'avèrent toutes fausses. La première certitude, c'est qu'il est fils d'Hugues de Créquy. C'est ce qui apparaît dans l'accord du 27 juin 1352, passé devant le Parlement de Paris, entre lui et Guillaume de Brimeu, dit Florimond, chevalier, concernant une somme de 1000 livres que le dit Enguerrand, fils de Hues de Créquy et marié à Mahaut de Picquigny, devait à son beau-frère, Guillaume, pour son mariage¹⁰⁴. Autre certitude, il est bien seigneur de Wambercourt, car il est désigné comme tel, quand le 2 juillet 1355 il vend des terres pour la fondation d'une chapellenie à Saint-Firmin de Montreuil¹⁰⁵. Il est seigneur de Ledinghem dès 1345¹⁰⁶. Enguerrand le Bègue participa aux luttes de son temps, mais soutient le parti de Charles le Mauvais, roi de Navarre, contre les rois de France. Il en subit les conséquences, mais pas de manière irrémédiable. Ses seigneuries et ses biens lui sont confisqués, Ledinghem en 1359¹⁰⁷ et ses biens du Brédenarde donnée à Pierre de

¹⁰⁰ Copie dans BnF Cabinet d'Hozier 112, BM Arras, ms 372

¹⁰¹ Copies des actes dans BnF Moreau ms 213, f°s 74, 78v°, 82, 83, 86 ; édition : A. DE LOISNE, *La maladrerie du Val de Montreuil. Histoire et cartulaire*, 1903

¹⁰² Archives Pas-de-Calais, 12 J 106

¹⁰³ Archives nationales, X1a 11, f° 190; Furgeot, *Jugés*

¹⁰⁴ Archives nationales, X1c 6, n° 125

¹⁰⁵ mention, Sociétés Antiquaires Picardie, ms 601 ; Archives Somme G 342

¹⁰⁶ Cartulaire de Saint-André, (à vérifier)

¹⁰⁷ 1359, 29 avril.- Hem-en-Vermandois. Lettres patentes par lesquelles Robert, seigneur de Fiennes, connétable de France, attribue à Jean de Gougeulieu, gouverneur d'Artois, la seigneurie de Ledinghem, confisquée au Bègue de Créquy, pour sa forfaiture (Archives nationales, JJ 90, n° 120 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 9) ; 1359, juin.- Paris. Lettres patentes de Charles V confirmant un don fait par Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, à Colinet de Sains, écuyer, en récompense de ses services dans les armées royales. Il lui attribue des biens confisqués à Enguerrand de Créquy, dit le Bègue, qui a été banni du royaume de France pour avoir pris le parti du roi de Navarre. (Archives Nationales, JJ 90, n° 167 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 10)

Mamers¹⁰⁸. Il a pu obtenir rémission en 1364¹⁰⁹. On lui accorderait les quittances de gages d'entre 1380 et 1381, mais sans doute pas celles de 1386.

39.- Autre Enguerrand le Bègue, seigneur de Wambercourt

A partir de 1386, un Enguerrand le Bègue, bachelier, apparaît dans les quittances de gages, ce qui signifie qu'il devait encore être assez jeune ; dans ce cas, il ne peut correspondre à l'Enguerrand de 1381, qualifié de chevalier. Par ailleurs, on note un changement de sceau chez les Bègue de Créquy entre ces deux dates, ce qui semble interdire de confondre ces deux personnages. Est-il le fils d'Enguerrand le Bègue et de Mahaut de Picquigny ? En tout cas, il est son héritier. Dans les quelques actes, outre les quittances, où il paraît, il est qualifié de seigneur de Wambercourt. En 1393, il vend sa seigneurie de Ledinghem à Guillaume de Bléquin¹¹⁰. Par contre le 13 juin 1397, il rachète la terre de Wambercourt à Gui et Robert de Boubers¹¹¹, sans doute pour compléter son fief, nommé le Camp Louvet, constitué de terres ahanables (labourables) qu'il tenait du sire de Créquy en 1393. Il n'y aurait donc pas d'inconvénient à ce qu'il ait épousé Jeanne de Humières, fille de Mathieu et d'Isabeau de Willerval, donnée dans les généalogies et le père Anselme¹¹². A noter cependant qu'il fait de cet Enguerrand, un seigneur de Tilly et du Tronquoy, ce qui est proprement impossible, et que la dite Jeanne meurt veuve et très âgée entre 1478 et 1479. La question reste à éclaircir.

40.- Jean de Créquy, dit Maillet et 45.- Jeanne de Créquy, sa fille

Cet Enguerrand le Bègue devait avoir un frère Jean de Créquy, dit Maillet, qui paraît à Paris comme écuyer dans la compagnie de Torcelet de Sains en janvier 1409, sous le commandement du duc de Bourgogne¹¹³. Fut-il tué lors de la bataille d'Azincourt ? Sa fille Jehanne de Créquy, épouse de Bernard, dit Lancelot de Grandsart, et paraît dans un acte de Pierre de Pardieu, bailli de Créquy, du 22 juin 1441, où elle dite fille de feu Jehan, dit Maillet et nièce de feu messire le Bègue de Créquy¹¹⁴. Elle recueillit l'héritage de son oncle et en 1474, elle rend aveu au duc de Bourgogne de sa seigneurie de Wambercourt, tenue de Jean de Créquy. Celle-ci consiste en deux fiefs à plain lige constitué de maison, manoirs, bois, près, pâturages, terres ahanables, rentes d'un revenu de quatre livres¹¹⁵, avec en charges, : douze livres de rente héréditaires, retenues des maisons pour 5 francs¹¹⁶. Elle tient aussi des fiefs à Royon.

46.- Oudart de Créquy et Jeanne de Créquy, sa fille

Il est admis traditionnellement que c'est par Jeanne de Créquy, dame de Royon, qui épousa Jean de Brias, seigneur de Bristel, que la seigneurie de Royon, passa dans la famille de son époux. Cette Jeanne, selon le généalogiste de 1739 est la fille unique d'Oudart de Créquy et de Jeanne de Renty ? Elle vivait encore en 1495. Lui serait mort en 1389. Pour le père Anselme, cette Jeanne serait la même que celle qui épousa Bernard, dit Lancelot de Grandsart, ce qui ne peut convenir car la Jeanne est citée avec son époux de 1441 au plus tôt jusqu'après 1474. On ne sait pas grand chose d'Oudart de Créquy qui périt d'après la rumeur généalogique en 1465, lors de la bataille de Montlhéry. Il paraît d'après Charles Fromentin dans l'acte de fondation de la chapelle de Fressin en 1434 par Jeanne de Roye, veuve de Jean IV de Créquy¹¹⁷. On signale encore un sceau de lui¹¹⁸. Oudart est donné comme fils de Colart de Royon, dit Noël et de Jeanne de Héricourt. Cependant, on peut se référer à quelques indices épigraphiques disparus, mais relevés par les épigraphistes du XVIIe siècle. Au château de Brias, un blason de Créquy était associé à celui de Renty, ce qui pourrait correspondre aux parents de Jeanne, donc Oudart et Jeanne de Renty. L'épigraphier Hibon¹¹⁹ a décrit le quartier Créquy : *coupé, au chef d'or à un créquier de sable ; en pointe bandé de gueules et de vair de six pièces, au chef d'or à un lion de sable*. Le *créquier de sable* appartient incontestablement à la branche des Créquy-Wambercourt, à laquelle il faudrait donc rattacher notre Jeanne¹²⁰. Les *gueules et les vairs de dix pièces* suggèrent les Châtillon et les lions de sable peut-être les Dampierre. Il existe bien une branche des Châtillon-Dampierre, mais rien dans leur généalogie connue n'évoque une alliance avec les Créquy¹²¹.

¹⁰⁸ 1359.- Le Louvre. Lettres patentes par lesquelles le dauphin Charles attribue à Pierre de Mamers, chevalier, des biens confisqués au Bègue de Créquy, chevalier, qui avait pris le parti du roi de Navarre, terres sises au pays de Brédenarde. (Archives nationales, JJ 90, n° 181 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 19)

¹⁰⁹ 1364.- Lettre de rémission pour Enguerrand de Créquy, seigneur de Wambercourt, , gouverneur de Gournay pour la reine Blanche qu'il rendit au roi. AN, 306 AP 659 - mention –

¹¹⁰ Archives Nord, B 16053, p 26

¹¹¹ Brandt de Galametz, *Tramecourt* - mention

¹¹² tome VIII, p 275

¹¹³ Archives Côte d'Or, B 11772 ; édition : Matthieu BECUWE, PJ n° 124

¹¹⁴ BnF Cabinet d'Hozier, 112

¹¹⁵ C'est peu

¹¹⁶ Archives Nord, B 17169, f°

¹¹⁷ C. FROMENTIN, *Fressin, Histoire, archéologie, statistique*, p 196 (original disparu ?)

¹¹⁸ Sceau de messire Oudart de Créquy, seigneur de Royon et de Coisy, [manuscrit de 1800 pages f° 231v° (P. CLERX ;Supplément sur les tables généalogiques de Le Fort¹¹⁸, *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, tome XVI, 1881, p 230)

¹¹⁹ Rapporté par Roger RODIERE, *Epigraphie*, tome V, p 282

¹²⁰ Armorial Navarre daté de 1368-1375 : n° 1057.- Le Becques de Crequie, d'or à un créquier noir

¹²¹ ANSELME, *Histoire généalogiques des grands officiers...*, tome VI, p 111-112 (Châtillon-Dampierre), ni dans la branche des Châtillon-Blois que Roger Rodière proposait dans sa lecture d'un des blasons « Créquy » de l'église de Bryas.

La branche de Torcy

Cette branche est finalement très mal connue, et on ne peut se fier aux généalogies proposées par le père Anselme et ses continuateurs. Il n'est pas même sûr qu'il faille associer à ces Créquy-Torcy la branche de Royon, comme on le fait ordinairement. Ce qui est certain, c'est que son auteur est Baudouin de Créquy, seigneur de Torcy, signalé par Baudouin d'Avesnes qui en esquisse la descendance sur un degré. Au-delà, plane l'incertitude.

4.- **Baudouin de Créquy, seigneur de Torcy**

Cité par Baudouin d'Avesnes, il paraît dans quelques actes entre 1256 et 1266. En 1256, il participe au côté de son frère Guillaume et de Geoffrey de Bosquillon à l'accord passé entre Baudouin de Créquy et son frère Huon¹²². Il est encore témoin, en septembre 1266 de la donation d'une rente que son neveu Baudouin accorde à l'abbaye de Messines¹²³. Baudouin d'Avesnes lui accorde cinq enfants :

- 1°) Guillaume de Créquy, seigneur de Torcy (n° 9) ; le père Anselme le marie à Jeanne de Sempy
- 2°) Philippe de Créquy. Il aurait succédé à son frère Guillaume. Est-ce notre n° 10 ?
- 3°) Baudouin de Créquy
- 4°) N. de Créquy, mariée au seigneur de Saint-Maxent
- 5°) N. de Créquy, mariée au seigneur de Sempy..

? Y ajouterait-on Marie de Torcy qui fut abbesse de Messines de 1291 à 1306 ? Il faut plutôt la voir comme une petite fille de Baudouin.

10.- **Philippe de Créquy**

Il n'est connu que par une seule quittance de gages, datée de Bruges du 3 janvier 1300 (n. st.)¹²⁴. Il participe alors à l'ost de Flandre et son écu au lambel le distingue de Philippe de Wambercourt (le créquier plain) , qui est son contemporain. Il le rattache peut-être aux suivants, mais sans vraiment un début de certitude.

17.- **Baudouin de Créquy, sire de Bouvaincourt**

Un sel acte le concerne, daté du 23 novembre 1301, quand il garantit une somme prêtée par les bourgeois de Saint-Omer à Enguerrand de Créquy, qui vient d'être élu évêque de Thérouanne¹²⁵. Il porte un écu au créquier brisé d'un lambel à quatre pendants. Rappelons que la seigneurie de Bouvaincourt se trouve dans le Vimeu. L'armorial Le Blancq qui rassemble les données de quelques armoriaux antérieurs dont certains remontent au XIVe siècle dit que le seigneur de Boncourt (lire Bouvaincourt), porte d'or au créquier de gueules au lambel d'azur¹²⁶.

25.- **Philippe de Créquy, seigneur de Bouvaincourt, etc..**

Ce Philippe, seigneur de Bouvaincourt, est mieux documenté, sans que l'on puisse néanmoins établir d'une manière précise sa filiation. Il est peut-être le fils du Baudouin précédent. En 1311, il est cité dans un acte du cartulaire de Ponthieu. En 1337, ce fief de la prévôté de Vimeu est convoqué pour la guerre¹²⁷. Le 10 décembre 1348, un acte du Parlement de Paris le concerne¹²⁸. En juin 1353, il s'accorde avec Nicolas, abbé de Saint-Saulve sur plusieurs différends touchant aux droits de tonlieux, travers et forages à Verton Il y est dit seigneur de Bouvaincourt, Allonville et Verton¹²⁹. Il était mort le 29 avril 1357 selon acte du Parlement de Paris où il est dit beau-père de Charles, seigneur de Saucourt.¹³⁰ Le prénom de sa fille n'est pas connue, mais c'est par elle que les seigneuries de Verton et de Torcy passent dans la descendance de Charles de Soyecourt.

¹²² BnF Cabinet d'Hozier 112.

¹²³ DIEGERICK I.L.A., *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de l'ancienne abbaye de Messines*, Bruges, 1876, n° 145, page 81

¹²⁴ BnF Clairembault 37, p 2751

¹²⁵ Archives communales de Saint-Omer

¹²⁶ BnF ms 5232 ; édition : M. POPOFF, *Histoire et généalogie*, n° 21 à 37, 1989-1991

¹²⁷ BnF, Picardie, Grenier; cité dans de La Gorgue-Rosny, *tome I*

¹²⁸ Archives nationales, X1c 4

¹²⁹ BnF Moreau, tome 132, f° 227; *Gallia Christiana*, X, 1299 C

¹³⁰ AN, X1a 16, f° 375-376